



3.500 MORTS EN ATTENDANT LE PERMIS À POINTS

# 2012, année noire sur nos routes

P. 6

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1757 | Mercredi 26 décembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE DE LA DÉGRADATION DES ROUTES

## Ghoul annonce de nouvelles mesures



P. 4

CONTRÔLE A POSTERIORI DU BUDGET 2010

# CES MINISTRES QUI «SNOBENT»

# L'APN



P. 5

DÉBRAYAGE DES PARAMÉDICAUX

## La tutelle aux abonnés absents

P. 3

## PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS 50 milliards de dollars pour mener à bien les réalisations

P. 4

HYDROCARBURES

## Contrecoup dans la production

P. 5

Photo kheira negab





40.000

tonnes de farine de blé pour les civils ont été envoyées en Syrie par le gouvernement turc pour actes humanitaires.

198

milliards de dinars seront injectés pour augmenter les capacités de stockage stratégique du pays en produits pétroliers.

6.687

foyers, situés dans plusieurs communes de la wilaya de Sétif, ont été raccordés, lundi, au réseau de distribution du gaz naturel.

## Téléphone et Internet rétablis à 100% le 29 décembre

Les lignes téléphoniques et l'internet relevant des deux centres de télécommunication de la Grande-Poste (Alger) seront rétablis à 100%, au plus tard le 29 décembre, a indiqué, lundi, le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication dans un communiqué.

Les réseaux téléphonique et Internet, endommagés par l'incendie survenu mercredi dernier dans les centres de télécommunication Larbi-Ben M'hidi et Liberté, au niveau de la galerie souterraine de la Grande-Poste d'Alger, connaîtra "un taux de rétablissement de 100 % le 29 décembre prochain", précise la même source.

Le communiqué affirme, en outre, que le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, "a donné des instructions à Algérie Télécom (AT) pour le rétablissement de toutes les lignes de télécommunication dans les plus brefs délais".



## Des centres de désintoxication dans les CHU prochainement



L'ensemble des centres hospitalo-universitaires (CHU) du pays seront dotés, prochainement, d'un centre de désintoxication pour accueillir les malades qui désirent se faire soigner, a indiqué, lundi à Alger, le professeur en médecine légale et spécialiste en toxicomanie, Mohamed Salah Laïdli.

Le volet médicamenteux de la prise en charge consiste en l'administration aux malades de sédatifs et de tranquillisants, n'entraînant pas une addiction, pour les aider dans leur sevrage.

Après 21 jours de cure de désintoxication, les patients sont aidés dans des séances thérapeutiques une fois par mois. Des thérapies familiales sont organisées pour permettre aux malades de s'adapter à de nouvelles conditions de vie, en étant soutenus par leur entourage.

Le CNLD a recensé, pour l'année 2011, 6.695 consultants dans le centre de désintoxication de référence de Blida.

## Dr Abdelhamid Bourayou honoré pour ses recherches sur le patrimoine

Le linguiste et chercheur en patrimoine populaire Dr Abdelhamid Bourayou a été honoré lundi à Boumerdès à la clôture du colloque national organisé sous le thème "Patrimoine populaire algérien : réalité et perspectives".

Lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part des experts et des chercheurs en Le linguiste et chercheur en patrimoine populaire Dr Abdelhamid Bourayou a été honoré lundi à Boumerdès à la clôture du colloque national organisé sous le thème "Patrimoine populaire algérien : réalité et perspectives".

Lors d'une cérémonie à laquelle



ont pris part des experts et des chercheurs en patrimoine, Dr Bourayou, par ailleurs directeur du laboratoire Atlas de la culture populaire algérienne, a été décoré de la distinction de l'Ordre culturel.

Un autre chercheur en patrimoine populaire, le défunt Dr Ahmed Lamine, a été honoré, également, à titre posthume. patrimoine, Dr Bourayou, par ailleurs directeur du laboratoire Atlas de la culture populaire algérienne, a été décoré de la distinction de l'Ordre culturel.

Un autre chercheur en patrimoine populaire, le défunt Dr Ahmed Lamine, a été honoré, également, à titre posthume.

### Lakhdar Brahimi :

« J'ai eu l'honneur de rencontrer le président et comme d'habitude nous avons échangé nos vues sur les nombreuses étapes à entreprendre pour l'avenir. J'espère que toutes les parties concernées se prononcent pour une solution à laquelle aspire l'ensemble du peuple syrien. Notant que la situation en Syrie est inquiétante, M. Al Assad a exprimé son point de vue sur la situation et je lui ai fait le compte rendu de mes rencontres avec des dirigeants dans la région et en dehors. »

## Une école primaire en Chine envoie des SMS d'insultes aux parents d'élèves

Une école primaire chinoise a envoyé, malencontreusement, un SMS d'insultes à 600 parents d'élèves. Utilisant un logiciel permettant une relation par message entre les instituteurs et les parents, l'école a prétendu que le matériel a été piraté.

"Cet élève est une réelle m\*\*\*\*, pourquoi est-il (elle) né(e) ?". Voici le message qu'ont reçu, mardi dernier, 600 parents d'élèves de l'école primaire Xin Ou dans la province de Zhejiang, en Chine. Révoltés, les parents ont cherché à avoir des explications quant à ces insultes injustifiées de la part de l'école de leurs enfants. Le porte-parole de l'établissement scolaire en question a déclaré qu'un dysfonctionnement de logiciel devait être à l'origine de cet envoi de SMS malencontreux.

Effectivement, l'école primaire en question a pour habitude d'utiliser un logiciel, "Education Baby", permettant aux instituteurs de contacter les parents d'élèves suite à des problèmes au sein de l'établissement ou plus généralement pour leur faire part des notes de leurs enfants. Cependant, mardi dernier, ce logiciel a connu un dysfonctionnement assez notable. Le porte-parole de l'école a expliqué qu'il était fort probable que le logiciel en question se soit fait pirater par un petit malin. Suite à cet incident assez inattendu, l'école Xin Ou a écrit une lettre d'excuses à tous les parents ayant reçu ce message sur leurs téléphones portables. Il y est aussi précisé qu'une enquête de police a été ouverte et que les résultats n'ont toujours pas été donnés, relaie le site South China Morning Post.

## Un employé sur quatre s'invente un décès pour ne pas travailler

Plus d'un quart des salariés américains se sont inventé un décès familial ou une convocation pour siéger au sein d'un jury populaire pour ne pas aller travailler, selon une étude menée par l'entreprise d'intérim Adecco-Amérique du Nord. D'après cette enquête menée fin novembre par téléphone, 26% des personnes interrogées ont confessé avoir invoqué un faux décès pour rester à leur domicile et 27% ont prétexté le tirage au sort de leur nom pour participer à un jury.

S'octroyer une journée de repos supplémentaire en se disant malade est encore plus répandu : ils sont 47% à admettre avoir utilisé ce prétexte.

L'étude démontre que les hommes sont deux fois plus enclins que les femmes à affirmer être affligés par un faux décès dans leur famille. Le prétexte de la convocation à siéger en justice est quatre fois plus utilisé par les hommes que par les femmes.

L'enquête montre aussi que les collègues d'un salarié se disant malade ne sont pas dupes : ils sont 72% à penser que leur collègue simule.

Interrogés sur leurs conditions de travail, les deux tiers des salariés ayant participé à ce sondage estiment que leur charge de travail s'est alourdie et 44% précisent qu'ils ont davantage de responsabilités lorsqu'un de leurs collègues prend un jour de repos.



## DÉBRAYAGE DES PARAMÉDICAUX

## La tutelle aux abonnés absents

Dans moins de 24 heures le débrayage des paramédicaux touchera à sa fin, cependant à défaut d'ouverture au dialogue entre les syndicaux et leur tutelle, qui donne l'air d'être indifférente, les paramédicaux menacent de durcir leur action en optant pour deux à trois jours de grève par semaine...

PAR HOUDA BOUNAB

Quelques jours après une réunion avec le ministère de tutelle, le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) a entamé, lundi passé, un mouvement de débrayage de trois jours. Le secrétaire général du SAP a affirmé avoir accordé un délai au ministère pour appliquer entièrement leur statut particulier. À l'occasion Lounes Ghachi souligne : « Le conseil, qui a été organisé après la tenue des assemblées générales à travers toutes les wilayas du pays, nous a permis d'examiner la situation préoccupante dans laquelle se débat la corporation ». Le SG du SAP s'insurge contre « l'amalgame entretenu dans le chevauchement de la corporation entre deux statuts, compliquant de manière délibérée toute projection ». Les rédacteurs du communiqué dénoncent, par ailleurs, avec véhémence la persécution que continuent à exercer en toute impunité certains gestionnaires de l'administration à leur rencontre citant « les dépassements signalés dans les wilayas de Khenchela et de Ghardaïa et pour lesquels des actions seront engagées », précisent-ils.

Le SG du SAP, Lounès Ghachi, demande au ministère de tutelle d'« honorer ses engagements envers les paramédicaux. Il n'y a rien eu de concret lors de la réunion avec la tutelle, et nous, on ne veut pas dialoguer pour dialoguer ». La formation du personnel paramédical, les primes de permanence et de contagion sont autant de revendications figurant dans la plateforme de revendication du SAP, a indiqué Ghachi dans une déclaration à l'APS. Au niveau national, la grève a atteint le taux de suivi spectaculaire de 90 % dans les établissements sanitaires. En dépit de l'arrivée d'un nouveau ministre, le secteur de la Santé connaît toujours autant de remous et il semblerait que le « calmant » prescrit par Ziari n'a plus d'effet sur les différents partenaires sociaux. Pour preuve,



Nouveau débrayage au niveau du secteur de la santé.

ces divers cris de détresse lancés par les personnels de la Santé publique.

Rien que pour le mois de décembre en cours, le département de Ziari a été largement paralysé par trois mouvements de grève lancés par différents syndicats représentant diverses catégories de travailleurs. En effet, après les corps communs et les praticiens de la Santé publique, le mouvement de protestation a contaminé plus de 100.000 paramédicaux pour trois jours de grève à travers tout le territoire national. Selon Lounes Ghachi « le taux de suivi de la grève a atteint les 90% dès les premières heures de la matinée à travers le territoire national. C'est un appel pour protester contre l'application partielle du statut de ce corps par le ministère ». Il ne manquera pas d'appeler la tutelle à « honorer ses engagements », soulignant qu'ils n'ont été respectés « qu'à 20% ».

Les initiateurs de cette grève ont appelé à la prise en charge totale et entière de leur statut : formation, primes de permanence et de contagion, régime indemnitaire, passage des infirmiers à la catégorie 10 sur la grille des salaires et l'attribution de la bonification indiciaire aux titulaires des postes supérieurs. Par ailleurs, le secré-

taire général du SAP a mis l'accent sur la définition d'un barème de promotion propre à chaque grade car, expliquera-t-il, « Il n'existe aucune différence entre un paramédical débutant et un autre plus expérimenté ». Il a, par ailleurs, appelé à la réhabilitation du corps paramédical qui constitue « un maillon important dans la chaîne de traitement au service de la santé publique ». M. Ghachi précise que le

ministère n'a pas daigné tenir une réunion de conciliation avec le SAP après le dépôt du préavis de grève le lendemain de la rencontre de prise de contact au niveau de la tutelle, le 12 décembre dernier. Le syndicat en veut pour preuve le fait que l'opération d'intégration des infirmiers brevetés ne soit pas respectée et les 25.000 infirmiers concernés attendent toujours leur intégration. De même que l'octroi effectif de certaines primes : prime de risque, d'indemnité de garde ou encore celle liée aux postes supérieurs. Ceci, sans oublier la formation LMD du corps paramédical qui bloque toujours en raison du non-respect du cahier des charges. Les personnels paramédicaux ont quitté leurs postes et tenu des sit-in dans les cours des hôpitaux et autres établissements et structures sanitaires où ils exercent. Seul un service minimum a été assuré. Plusieurs hôpitaux ont été quasiment paralysés et des centaines de malades étaient sérieusement pénalisés. Le secrétaire général du syndicat, joint par téléphone nous dira : « concernant l'ouverture du dialogue. Il n'y a rien pour le moment, le ministère s'obstine à ignorer nos revendications. Cependant à toutes fins utiles, et d'ici la fin de ce débrayage il n'y a aucun signe de bonne foi de la part du ministère de tutelle, S'il refuse d'ouvrir un véritable dialogue, nous allons durcir nos actions par deux à trois jours de grève par semaine. » Le conseil national se réunira à la mi-janvier pour décider des dates et des actions. Par cette nouvelle démonstration de force, le SAP insiste surtout sur les revendications déjà discutées et approuvées dans le cadre du statut de 2011 et qui n'a été appliqué qu'à 50%...

H. B.

## SOUS LA PLUME

## Revoilà la saga !

PAR SORAYA HAKIM

Les paramédicaux débrayent pour trois jours. N'allez pas chercher dans le Jeu des sept erreurs. On va tout bonnement vous poser la question à 100 DA seulement, tant les raisons de cette grève sont évidentes. Pas besoin de chercher midi à quatorze heures. Il n'y a aucun doute

à se faire, le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière a encore une fois de trop, failli à ses engagements.

Quel que soit le corps du secteur, qu'ils s'agissent de praticiens de santé publique, de spécialistes ou de paramédicaux, le ministère de la Santé s'est toujours distingué par des promesses pour calmer le jeu sans jamais les tenir ou encore le faire à moitié. Et c'est cette façon de faire qui agace les syndicats qui, d'abord conciliants aux engagements du ministre, perdent patience et montent au créneau. Il a été question dans les âpres négociations, de l'application du statut du corps médical. Pour faire passer la pilule, juste un petit soupçon de statut a été appliqué, la

bagatelle de 20%, autant dire rien du tout. La formation, les primes de permanence et de contagion et le régime indemnitaire sont passés à la trappe. Ce corps précisément a toujours été le parent pauvre du secteur, dévalorisés à l'extrême, les infirmiers, laborantins, manipula-

teurs de radios exigent un peu plus de considération et que leur fonction soit réhabilitée car peut faire un médecin sans son infirmière, sans son laborantins pour les prélèvements ?

teurs de radios exigent un peu plus de considération et que leur fonction soit réhabilitée car peut faire un médecin sans son infirmière, sans son laborantins pour les prélèvements ? Pour l'instant le ministère de tutelle n'entrevoit aucune

porte à la négociation alors que le syndicat, lui, fait des concessions en demandant l'application du statut à hauteur de 50%. C'est lui reconnaître un acte responsable. Le ministère recevra-t-il le message cinq sur cinq ? Le syndicat reste attentif mais avertit que si le ministère de la Santé s'enferme dans sa bulle le corps des paramédicaux engagera un bras de fer en se mettant en grève illimitée. Mais qui paiera les pots cassés ? Les malades comme d'habitude.

S. H.

## GRÈVE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

## Le Snapap se démarque

Le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) s'est démarqué, hier, de la grève à laquelle avait appelé la Fédération nationale des travaux publics, affirmant que cette dernière « n'a aucun fondement juridique » pour parler en son nom.

Le syndicat a appelé tous les adhérents du secteur des travaux publics à faire preuve de « vigilance face à ceux qui sèment le chaos parmi les travailleurs », saluant les efforts « considérables » déployés par le ministère des Travaux publics visant à améliorer la situation socioprofessionnelle des travailleurs du secteur.

Le syndicat a rappelé, d'autre part, les résultats qui ont sanctionné les rencontres avec le ministère et relatifs à la régularisa-

tion de la situation des agents provisoires, outre l'attribution de la prime de risque (25% du salaire de base) aux agents provisoires chargés des travaux d'entretien des routes.

Selon la même source, les résultats ont porté sur la régularisation de l'intégration des cadres contractuels.

Il a, à ce propos, été convenu de retenir le 31 décembre 2012 comme date limite pour l'intégration des 358 cadres contractuels « en sus d'un accord entre les deux parties sur le renforcement des services extérieurs par des postes budgétaires supplémentaires, l'encouragement des promotions internes et le soutien des directions des travaux publics par des postes supérieurs et structurels.

## PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

# 50 milliards de dollars pour mener à bien les réalisations

«Le montant consacré au programme de construction de logements est de l'ordre de 50 milliards de dollars, soit un million de logements de type public locatif à caractère social, en plus de 900.000 logements. Le programme est colossal nécessitant la mobilisation d'énormes moyens de réalisation et de l'ensemble des acteurs de l'activité de bâtir», a notamment déclaré, hier, le secrétaire général du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, à l'occasion de la 11e assemblée générale des promoteurs adhérents au Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière.

PAR AMAR AOUIMER

Il a également affirmé que l'essentiel consiste à encourager le programme en ayant les moyens nécessaires, car aujourd'hui, cela pourrait être insuffisant pour répondre aux exigences en matière de réalisation dans



L'État ne lésine pas sur les moyens pour éradiquer la crise de logement.

les meilleurs délais et les meilleures conditions.

Concernant le partenariat et la coopération avec les entreprises étrangères, le représentant de Tebboune a indiqué que «des discussions sont en cours avec des entreprises portugaises, espagnoles et italiennes que nous nous encourageons à venir investir en Algérie, en partenariat avec des entreprises

locales, tant publiques que privées. Car il existe un énorme potentiel national pour la promotion et le développement des technologies de construction dans les meilleures échéances possibles».

Il a aussi précisé que «le pays a besoin de transfert de technologies et du savoir-faire des pays voisins et lointains, tels que les Etats-Unis

d'Amérique, sachant que les investisseurs et partenaires américains veulent investir en Algérie».

Le partenariat gagnant-gagnant est le type de formule convenant aux entreprises algériennes et étrangères. Dans un autre registre, le représentant de Tebboune a souligné que la reconduction de la formule location-vente a permis au gouvernement d'injecter

un quota complémentaire de 150 000 logements. «Le système de prêt bancaire bonifié a mis des mesures intermédiaires, d'où le nouveau segment de logement promotionnel public destiné aux citoyens ayant six fois le SNMG. Cette catégorie ne reçoit pas l'aide frontale de l'Etat».

Le message de Tebboune s'articule autour de «la nécessité d'œuvrer sans relâche au développement de tout notre potentiel, à savoir les entreprises de réalisation, les bureaux d'études, les entreprises de production et les matériaux de construction. En somme, toutes les mesures facilitant le développement des activités de construction».

Autrement dit, ajoute le SG du ministère de l'Habitat, «l'Etat offre des possibilités gigantesques pour satisfaire la pression sociale en matière de demande de logements, tant du point de quantitatif que qualitatif», poursuivant que «le logement étant la priorité des priorités, car il permet la stabilité sociale, comme l'a souligné le Premier ministre, Abdelmalek Sellal».

A. A.

## RELATIONS ALGÉRO-AMÉRICAINES

## Un élan sans précédent

PAR INES AMROUDE

Le renforcement des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis, qui avaient déjà pris de l'ampleur ces dernières années, a connu une impulsion particulièrement intense en 2012, illustrée notamment par l'instauration du Dialogue stratégique entre les deux pays pour un puissant essor dans le partenariat bilatéral.

Ces rapports ont été, durant l'année 2012, densément chargés tant en termes de visites politiques et économiques de haut niveau que de concertations sur les questions régionales, tandis que des projets communs dans les secteurs industriel et de la santé ont vu le jour, même si les relations économiques restent encore en deçà des potentialités.

La double visite effectuée en Algérie en une année par la secrétaire d'Etat, Mme Hillary Clinton, témoigne, incontestablement, d'une accélération de cette dynamique de rapprochement de plus en plus dense entre les deux pays, non seulement dans les relations bilatérales, mais aussi dans le cadre des consultations pour les dossiers de la région notamment du Sahel et du Mali.

Outre la volonté du renforcement de la coopération entre les deux pays, la chef de la diplomatie de la première puissance mondiale avait clairement fait part, lors de ses visites à Alger, que les Etats-Unis «apprécient les réflexions et les opinions de l'Algérie sur les différents événements dans la région», tout en soutenant que son pays et l'Algérie entretiennent «un dialogue permanent dans tous les domaines» dans le cadre de relations «qui s'approfondissent et évoluent».

En recevant à Washington le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, elle avait tenu à souligner clairement que les consultations bilatérales continues témoignaient «d'un grand hommage à l'excellente relation bilatérale» entre les Etats-Unis et l'Algérie.

Mme Clinton a également eu à s'exprimer sur les dernières élections législatives algériennes qui, avait-elle soutenu, «ont permis au peuple algérien d'avoir l'opportunité d'exprimer sa volonté», tout en considérant que ces élections et le nombre élevé de femmes élues constituaient «une étape dans le progrès de l'Algérie vers la réforme démocratique».

Dans le sillage des visites croisées des chefs de la diplomatie des deux pays, plusieurs autres hauts responsables améri-

cains et algériens se sont rendus respectivement à Alger et à Washington pour imprimer une nouvelle étape qualitative dans les relations.

La visite de Mme Clinton a ainsi été suivie de celles du secrétaire d'Etat adjoint, William Burns, du secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires économiques et commerciales, José Fernandez, de la sous-secrétaire d'Etat à la diplomatie chargée des affaires publiques, Mme Stephens Kathleen, du chef du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM), Carter Ham, et du sous-secrétaire à la Défense pour le Renseignement, Michael G. Vickers. Dans le prolongement de la venue de M. Medelci dans la capitale fédérale américaine, plusieurs autres ministres s'y sont également rendus dont le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, où il avait rencontré le conseiller du président américain Barack Obama pour la sécurité nationale et la lutte contre le terrorisme, John Brennan.

L'agenda des visites a également inscrit celle du ministre du Commerce, Mustapha Benbada, qui s'est réuni avec des responsables du département d'Etat et de celui du Commerce sur le processus de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, ainsi que la visite de l'ex-ministre de la Santé, Djamel Ould Abbes, pour le projet du pôle biotechnologique de Sidi Abdallah.

Les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis ont pris une telle intensité que les dirigeants des deux pays ont décidé de les structurer dans un cadre formalisé et de conférer un caractère régulier aux concertations bilatérales, pour une meilleure organisation et visibilité des rapports entre les deux pays.

C'est dans cet objectif que le Dialogue stratégique Algérie-USA a été établi et dont la première réunion s'était tenue, en octobre à Washington, au lendemain même de la 5ème session du Dialogue militaire conjoint algéro-américain.

En présidant la réunion du Dialogue stratégique avec Mme Wendy Sherman, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politiques, M. Messahel avait qualifié ce nouveau cadre bilatéral de coopération et de partenariat comme un «nouveau jalon historique» dans les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis.

Sur la même longueur d'ondes, Mme Sherman considéra le Dialogue stratégique comme «le fondement» sur lequel les Etats-Unis et l'Algérie ambitionnent la construc-

tion de leurs relations futures qui, avait-elle insisté, devront aller «au-delà du domaine traditionnel de la coopération sécuritaire» en renforçant les investissements, le commerce ainsi que la coopération dans les domaines culturel et de l'éducation.

Sur ce plan, il a été d'ailleurs convenu de réactiver le Conseil algéro-américain sur le commerce et l'investissement (TIFA), mis en place suite à l'accord signé en 2001 à Washington, et dont la prochaine réunion devrait se tenir au cours du 1er semestre 2013 à Alger.

En terme de concrétisation d'accords de partenariat, l'année 2012 a enregistré l'avancement du projet du pôle biotechnologique de Sidi Abdallah qui constitue l'un des plus importants accords scellés entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine de la santé.

Ce complexe, dont la réalisation a été lancée en août dernier en présence du doyen de la faculté de médecine de l'université de Harvard, William Chin Waiman, relève du projet «Algeria vision 2020» dont la 5ème session du comité de pilotage algéro-américain s'est tenue en décembre.

Ce projet consiste à créer en partenariat avec le gotha des laboratoires pharmaceutiques américains, un pôle d'excellence régional dans le domaine de la biotechnologie qui rayonnera sur l'Afrique et le Moyen Orient, à l'instar des trois autres pôles régionaux de Boston, de Singapour et d'Irlande.

Dans le secteur industriel et dans le cadre de la politique initiée par les pouvoirs publics pour le redressement industriel national et la relance du secteur mécanique, un partenariat algéro-américain dans l'équipement agricole a été réalisé à travers la joint-venture «Algérien Tractors Company» regroupant deux entreprises algériennes et le groupe américain AGCO Massey-Ferguson pour la fabrication de tracteurs agricoles dont le premier était sorti d'usine tout récemment à Constantine.

Les potentialités du partenariat algéro-américain impliquent également l'apport incontournable de la diaspora algérienne établie aux Etats-Unis, en faisant appel à ses compétences prouvées dans le domaine technologique notamment.

C'est dans cet objectif qu'un forum regroupant des experts algériens de la Silicon Valley (Californie) a été organisé à Alger, avec lesquels plusieurs conventions sont prévues pour faciliter la création de

start-up en Algérie par les jeunes diplômés dans le secteur des High-tech (hautes technologies) qui devront être «coachés» par les compétences algériennes établies aux Etats-Unis.

I. A.

### ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE DE LA DÉGRADATION DES ROUTES Ghoul annonce de nouvelles mesures

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a annoncé, hier à M'sila, des mesures à l'effet de mettre un terme à la dégradation continue des routes.

Il a fait part, dans ce contexte, de mesures répressives pour lutter contre le problème de surcharge des véhicules lourds, notamment ceux transportant des agrégats, un phénomène souvent à l'origine de la détérioration des chaussées.

Il a préconisé, à ce propos, la création de centres de pesage, en particulier dans les stations de concassage (carrières) et les sablières, ainsi que davantage de fermeté de la part des services de police et de gendarmerie en charge de la sécurité routière.

Au cours de la présentation d'un exposé sur les projets de son secteur, sur le chantier de réhabilitation de la route nationale (RN) n° 60 entre Sidi-Aïssa et Beni Ilimène sur 30 km, le ministre a ajouté que les prochaines études techniques préalables à la construction de routes devront impérativement se conformer aux standards internationaux.

Il a également appelé les responsables locaux de son secteur à une «coordination maximale» avec leurs collègues des wilayas voisines de Bouira et de Bordj Bou-Arréridj pour la prise en charge de l'ensemble du tracé de la RN 60.

Lors de la présentation d'un projet portant sur la réalisation d'un évitement de la ville de Sidi-Aïssa, M. Ghoul a également insisté sur la fiabilité de l'étude de ce projet doté d'une autorisation-programme de 1,450 milliard de dinars, et sur la prise en compte de l'extension de cette agglomération, afin «d'éviter de créer, comme cela s'est vu ailleurs, un nouveau boulevard dans la ville».

R. N.

CONTRÔLE À POSTERIORI DU BUDGET 2010

# Ces ministres qui «snobent» l'APN

A l'Assemblée populaire nationale (APN) on semble très peu regardant sur les prérogatives qui sont les siennes. S'agissant de sa mission de contrôle des dépenses de l'argent public l'APN vient, en effet, par la voix du président de la commission des finances et du budget, de reconnaître le laxisme qui caractérise cette institution.

PAR KAMAL HAMED

En effet cela s'est manifesté lors de l'examen de la loi portant règlement budgétaire 2010. Plusieurs ministres ne se sont pas présentés devant cette commission permanente de l'APN et, par voie de conséquence, n'ont pas rendu compte devant les élus de leur gestion du budget de l'année 2010 qui était alloué à leurs secteurs ministériels respectifs. La faute n'incombe pas aux ministres, mais à la commission qui ne les a pas convoqué afin de les auditionner. « Nous avons surtout invité les ministres dont les ministères étaient cités dans le rapport de la Cour des comptes » a indiqué, hier, le président de la commission des finances de l'APN, Khelil Mahi.

Ce dernier, qui s'exprimait hier lors d'un point de presse, a justifié la non convocation des autres ministres par le souci de la commission d'achever son travail le plus vite possible avant de transmettre son rapport à la plénière de l'assemblée. « L'APN se doit, conformément à l'article 160 de la Constitution, d'adopter la loi portant règlement budgétaire car la loi de Finances 2013 doit être signée par le président de la République dans les délais prescrits par la loi, c'est-à-dire avant la fin de l'année en cours » a souligné Khelil Mahi précisant que « si on n'est pas dans les délais cela induirait moult con-



séquences ». En somme si la commission n'a pu inviter l'ensemble des ministres c'est parce que le calendrier ne le permettait pas. De fait donc beaucoup de ministres n'ont pas été interpellés par l'APN sur leur gestion du budget qui leur a été allouée. Khelil Mahi reconnaît ainsi implicitement que cette institution parlementaire, qui a pour prérogatives de contrôler les dépenses publiques, a fait preuve de laxisme. Ce qui, à l'évidence, renseigne on ne peut mieux sur le discrédit de la Chambre basse. Car si 9 ministres ont répondu à l'invitation de la commission des affaires financières, d'autres, pourtant convoqués, ne se sont pas présentés. « 3 ministres, ceux des Travaux publics, des Affaires étrangères et de l'Industrie ont présenté des excuses à la commission car leurs agendas étaient chargés » a indiqué Khelil Mahi ajoutant que « le ministre de l'Habitat s'est fait représenter par le secrétaire général du ministère alors que le ministre de la Culture a envoyé des clarifications par écrit ». Par ailleurs le ministre des Finances, Karim Djoudi, a répondu, hier, aux interrogations des députés avant que ces derniers n'adoptent la loi portant

règlement budgétaire 2010. Notons que l'Alliance de l'Algérie verte et le FFS ont voté contre la loi alors que le PT s'est abstenu. Le ministre des Finances a indiqué que 12 fonds spéciaux ont été fermés ces dernières années en précisant qu'il y a actuellement 72 comptes d'affectation spéciaux. Dans une déclaration en marge de la séance plénière il a précisé que, comme énoncé dans le projet de loi de finances 2013, Six autres fonds spéciaux seront fermés. « Il y a une procédure de fermeture de comptes et l'inscription qui sont enregistrées dans ces comptes seront affectés vers les budgets sectoriels. Cela se fera de manière graduelle. L'objectif de fermeture de ces comptes d'affectation consiste à ramener à une fonction de régulation économique » a-t-il soutenu. Il a toutefois tenu à dire que « les comptes d'affectation spéciaux vont toujours exister car ils ont un objet de régulation économique ». Il dira à ce propos que six fonds, dont le fonds de régulation de recettes ne sont pas concernés par ce programme de fermeture.

K. H.

## HYDROCARBURES

### Contrecoup dans la production

PAR DJAOUIDA ABBAS

Avec un volume de production d'hydrocarbures estimé à 200 millions de TEP pour 2012 le patron du groupe Sonatrach annonce une petite baisse de production sans influence aucune sur la demande nationale et internationale. Le volume baissé sera rattrapé dans les mois qui viennent par l'exploitation des autres gisements.

C'est officiel, la production des hydrocarbures est en berne. C'est ce qu'a indiqué le patron du groupe Sonatrach. En marge de sa visite d'inspection du site de production de la future raffinerie de Sidi El-Abed à Sougueur à Tiaret dans l'ouest du pays M. Zerguine a déclaré à la presse et a relayée par l'APS que le groupe prévoyait cette baisse pour 2012. En cause le déclin de la production dans certains gisements. Dans les faits la même source précise que pour l'année 2012 nous garderons le même niveau de production avec une petite diminution que celui réalisé en 2011 sans avancer de chiffres précis. Selon *El Khabar* et cependant non confirmé par le conseil d'administration de Sonatrach, le volume de production d'hydrocarbures en 2010 a été de l'ordre de 214 millions de tonnes équivalent de pétrole. Traduit sur la production de gaz la même source l'a évalué à 76%. Toujours est-il que pour ce qui est du concret et d'officiel le numéro 1 du

groupe pétrolier national a avancé les chiffres de la production des hydrocarbures pour 2012. Ils sont de 200 millions de TEP (tonne équivalent pétrole). Pour le reste il a annoncé que des "des gisements nouveaux vont entrer en production, comme le projet MLE dans le Bassin de Berkine, dont la mise en gaz a été effectuée dimanche". M. Zerguine a aussi fait cas de la prochaine mise en service dans les prochains mois du projet, d'El Merk. En bref il s'agit d'un contrecoup accusé par la production. Toutefois il a tenu à préciser qu'en matières de demandes nationale et internationale la production est conséquente. En ce sens "qu'elles sont suffisamment conséquentes". Elles devront de fait satisfaire et sans conteste "les besoins à moyen terme" locaux et à l'exportation.

#### Gaz : Sonatrach souveraine de ses prix

Par ailleurs il a coupé l'herbe sous les pieds de la rumeur selon laquelle le groupe qu'il dirige subirait des pressions de la part des clients européens pour réviser les prix du gaz dont la livraison se fait sur le long terme "Nous ne subissons pas de pressions en termes réels. Nous sommes souverains dans tout ce que nous avons signé (...) Nous considérons que ce sont des contrats qui sont déjà signés et il ne faut pas trop les revoir à la baisse. Nous allons défendre bec et ongles nos intérêts" Il a néanmoins

reconnu l'impact de la conjoncture économique mondiale sur le marché des hydrocarbures. "Aujourd'hui, la crise économique en Europe fait que nos clients nous demandent des ristournes, parce qu'ils n'arrivent pas à écouler le gaz et à dégager leur marge bénéficiaire". Pour rappel les derniers chiffres fournis par le centres par le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) ont comptabilisé un excédent de la balance commerciale au premier semestre 2012 de l'ordre de 15,78 mds USD contre 12,45 MDS USD pour la même période 2011. Pour les six premiers mois de l'année en cours le volume des exportations ont été à hauteur de 38,82 mds USD. Il est en hausse de 5,62% par rapport au volume de la même période de l'année d'avant. Le fioul est le produit numéro 1 que nous vendons à hauteur de 97,42% du volume global des exportations. Son volume a augmenté de 6,02% par rapport à la même période 2011. Contrairement, les importations pendant le premier semestre 2012 reculent. Elles ont affiché 23,03 mds USD. Elles sont en berne de 5,21% par rapport aux chiffres des importations enregistrés durant la même époque en 2011, ce qui se traduit par un taux de 169% de couverture des importations par les exportations.

D. A.

UN MOIS PRESQUE APRÈS LES LOCALES

### La commission Seddiki remettra incessamment son rapport au chef de l'Etat

La commission nationale de supervision des élections locales 2012 (CNSEL) a adopté lundi dernier à l'issue d'une assemblée générale tenue en son siège à Alger son rapport final. Comme on le sait ce rapport sera incessamment soumis au président de la République. Composée de représentants de 52 partis et d'indépendants, la CNSEL est donc majoritairement investie par les recalés à « l'examen » des locales. Mais la plupart des membres la composant a crié à la fraude. Au-delà de la question traditionnelle, que va conclure la commission Seddiki ? il faut noter ce décalage dans le temps entre la remise du rapport et la proclamation des résultats des locales du 29 novembre dernier, presque un mois. On peut dire que l'opinion publique s'est déjà faite à ces résultats. Le vote des militaires, rappelons-le, a été l'un des faits saillants de ces élections, puisque nombre de partis et pas des moindres, comme le PT, le FFS, le RCD, l'Alliance de l'Algérie verte, avaient dénoncé des irrégularités concernant cette frange de la société. Selon l'opposition l'engagement des autorités à faire voter les corps constitués dans leur commune d'origine, n'a pas été respecté. En outre d'autres « dépassements » ont été signalés comme l'absence de bulletins de vote de partis politiques dans certaines wilayas du pays, l'absence de représentants de la commission de magistrats dans certaines wilayas, des entraves au travail des observateurs dans des centres et bureaux de vote, le non-respect du tirage au sort au niveau local, agression de candidats, signature à blanc de procès-verbaux (P-V) de dépouillement avant même le début de ladite opération. Est-ce que le rapport que va remettre Mohamed Seddiki au chef de l'Etat confirmera ces fraudes ? Toujours est-il que ce qui en est attendu c'est la confirmation ou l'infirmité que les élections ont été propres et honnêtes.

En l'absence des observateurs internationaux, c'est à la commission Seddiki que revient la mission d'évaluer si les élections se sont déroulées dans les normes fixées par la loi ou non. Il appartient à la CNSEL de fournir les preuves matérielles de ce qu'elle va avancer, car pour faire accréditer la thèse d'une fraude généralisée comme le soutiennent certaines formations politiques, il lui faut des documents qui en feraient foi partout dans le pays. Aussi les résultats des locales ont-elles aussi mis à jour les faiblesses du mode de scrutin, de sorte que la quasi majorité des APC ont dû élire leurs présidents non pas parmi la majorité des voix exprimées envers tel ou tel parti mais parmi le personnel proposé par le jeu des alliances. On a abouti ainsi à des élections de présidents d'APC les plus éloignés des suffrages exprimés par les populations. Bien sûr on pourra dire que cette question de mode de scrutin n'a pas de lien avec la fraude. Pourtant, ce qui n'est pas si évident qu'il y paraît. Car si fraude il y a, il n'y aurait peut-être pas un si grand nombre de neutralisation au niveau des voix qui, sorties départagées en parts presque égales, ont provoqué des paralysies qui ont failli hypothéquer l'opération de l'élection des maires.

B. L.

3.500 MORTS EN ATTENDANT LE PERMIS À POINT

# 2012, année noire sur nos routes

*L'année 2012 tire à sa fin, mais les accidents routiers continuent à faire des dégâts colossaux. En attendant l'entrée en vigueur du permis à point, prévu au 1er trimestre de l'année prochaine, d'où tout les Algériens espèrent de voir moins d'accidents, en 2012, les routes ont engendré la mort de plus de 3.500 personnes, cela sans compter des milliers de blessés à travers plus de 30.000 accidents. Soit près de 100 accidents par jour. L'heure de bilan.*

PAR SOFIANE ABI

**A**vant de parler du bilan, il est important de porter une remarque ô combien importante, la plupart des accidents sont causés par les nouveaux permis, des jeunes conducteurs, dont l'âge varie entre 25 et 35 ans. Cette tranche d'âge est derrière 60% des accidents routiers recensés en 2012. Faut-il durcir l'octroi des permis à cette catégorie? Bien entendu, expliquent les experts et cette responsabilité devait être respectée par les propriétaires des autos-écoles, car la vraie base d'une bonne conduite devait être enseignée par ces écoles. Malheureusement, nombreux sont ceux qui enseignent à la lettre le code de la route et peu sont qui durcissent l'enseignement. Conséquences: plus de 3.500 Algériens ont trouvé la mort en 2012, alors que plus de 40.000 Algériens sont décédés à travers 250.000 accidents routiers recensés durant les dix dernières années (2001-2012), rapportent les statistiques de la Gendarmerie nationale. D'ailleurs, le Centre de l'informatique de la criminologie routière (CICR), sise à Bouchaoui, relevant de la Gendarmerie nationale, dont le colonel Chenouga Daoui est chargé de faire des rapports annuels sur les accidents routiers, ne cesse de tirer la sonnette d'alarme, cela chaque année. Le colonel Chenouga Daoui avait, à maintes reprises, tenté à travers la présentation des statistiques des accidents de la route, de sensibiliser les citoyens, mais surtout de tirer la sonnette d'alarme vu les gros dégâts causés par ce phénomène. Idem pour lui, en onze ans, plus de 40.000 Algériens ont perdu la vie,



L'hécatombe se poursuit.

dans les routes, c'est l'équivalent du nombre d'habitants de cinq communes. Le phénomène est en hausse et il est très difficile d'arrêter cette hémorragie, malgré les efforts consentis par les gendarmes, l'Etat et le Ministère des Transports, à travers des opérations de sensibilisations, des répressions, des missions préventives, mais au-delà de ces efforts les accidents routiers ont connu une cascade et des centaines de morts en 2012. Le plus inquiétant c'est que la plupart des accidents sont causés par des jeunes conducteurs, dont l'âge varie entre 25 et 35 ans, des conducteurs ayant récemment obtenus leurs permis. Cette tranche d'âge est derrière 60% des accidents routiers recensés en 2012. Sur les 30 000 accidents routiers enregistrés cette année, 18 255 accidents ont été provoqués par ces jeunes, ayant un permis de conduire de moins de deux ans. Donc, il s'agit de nouveaux conducteurs. Parlons de chiffres. Il est important de souligner, d'autre part, que 40% des accidents de la circulation sont produits par des conducteurs de plus de 40 ans. Chaque jour, les unités de la Gendarmerie nationale mobilisées sur les routes, entre autres, les pelotons d'autoroutes ou encore les patrouilles mobiles, recensent une moyenne de 100 accidents, 11 morts et 123 blessés. Une moyenne qui parle d'elle-même.

## RN 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 11, les cimetières des routes

Présentement, la situation sur les routes du pays s'annonce très inquiétante et pour être plus précis il est important d'indiquer les points noirs auxquels les accidents les plus meurtriers avaient eu lieu en 2012. Dans ce contexte, les RN 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 11 sont les voies ayant le

plus enregistré le nombre d'accidents. Ici, beaucoup de conducteurs utilisent la grande vitesse, les dépassements dangereux, parfois certains, surtout les nouveaux permis, dépassent les 200 km/heure, et c'est ce qui a causé des accidents routiers mortels. En 2010, 19.500 accidents de la circulation ont été enregistrés par les gendarmes, causant la mort d'environ 3.000 personnes, l'année suivante, c'est pire, d'autant que plus de 25.000 accidents se sont produits et on dénombre plus de 3 800 morts. Souvent des familles entières décèdent dans un accident routier, comme c'était le cas à Skikda où, en septembre de l'année passée (2011), treize personnes d'une même famille avaient trouvé la mort, tient. Face au recours condamnable de la vitesse le lieutenant-colonel de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, Abdelhamid Kerroud, avait expliqué, dans ce contexte, que le rôle primordial des nouvelles unités de la Gendarmerie nationale, mobilisées récemment sur l'autoroute Est-Ouest, est de lutter contre ce genre de comportement. Il s'agit des pelotons d'autoroutes. Ces gendarmes, équipés de nouveaux moyens logistiques et techniques, avec de nouvelles tenues et de nouvelles motos, sont installés sur un périmètre de 1.200 km, de l'Est à l'Ouest. Le rôle des pelotons d'autoroutes est de veiller à la sécurité des utilisateurs de cette voie rapide, mais aussi de sanctionner tous ceux qui sont derrière des infractions. Par ailleurs, 80% des accidents de la circulation sont causés par le facteur humain.

## 200.000 retraits de permis de conduire en 2012

La lutte contre les «mauvais» conduc-

teurs a poussé les gendarmes à agir, et parmi ces réactions souhaitées par les citoyens, le retrait du permis à ceux qui sont derrière des infractions «irréparables». En 2012, 193.683 retraits de permis ont été opérés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers le pays. Un chiffre jamais atteint mais qui reflète également cette nécessité d'agir devant l'inquiétante recrudescence des accidents routiers dans le pays, durant l'année 2012. Le parc national des véhicules a presque triplé durant ces onze dernières années. En 2001, il était de 2,9 millions d'unités, mais aujourd'hui, le nombre a atteint 6,6 millions de voitures et il sera 7 millions en 2013. Face à cette croissance très importante du nombre des véhicules, le nombre des accidents, a lui aussi triplé. Si en 2001, le nombre des accidents était de 10.000, aujourd'hui, il est de 30.000. Face à cette situation, le commandement de la Gendarmerie nationale tient à rappeler aux utilisateurs des routes de se montrer beaucoup plus calmes et éviter la vitesse.

## Le permis à points pour sauver les meubles

Face à l'hécatombe routière, la tutelle a tenté de minimiser les dégâts humains et matériels subis par les accidents routiers, mais en vain, toutes les tentatives s'avéraient vaines. Cela malgré la mobilisation des forces de l'ordre à travers les opérations répressives. L'obligation de mettre une ceinture de sécurité et l'interdiction d'utiliser le téléphone portable au moment de conduire étaient, en réalité, les deux principales nouveautés décidées par la tutelle pour tenter de diminuer le taux des accidents sur les routes. Toutefois, ces solutions n'avaient rien apporté du moment que le nombre des morts sur les routes avait augmenté d'une manière plus conséquente. En voyant la situation se dégrader chaque année, il était impératif, pour le Ministère des Transports, de trouver une autre solution, plus payante, afin d'arrêter l'hémorragie des accidents sur les routes. Du coup, la solution est penchée sur le permis à points, présenté comme étant le seul et réel "déclat" qui peut freiner le nombre important des décès sur les routes. Depuis que tout le monde parle de lui, le nouveau permis à points a fait couler beaucoup d'encre et il sera officiellement entrée en vigueur à partir du premier trimestre de l'année prochaine. Le conducteur sera soumis à un retrait de points à chaque infraction. Le permis à points comprend en tout 24 points et chaque erreur du conducteur va lui coûter entre 4 à 6 points. S. A.

## Les accidents les plus meurtriers

**-13 janvier :** 11 morts et 4 blessés dans l'accident le plus mortel recensé depuis des années dans la wilaya de Mascara. En effet, un bus bondé de passagers a percuté de plein fouet un semi-remorque venant en sens inverse. L'excès de vitesse et le non-respect du code de la route ont été à l'origine du drame.

**-26 janvier :** Dans la wilaya de Djelfa, 4 passagers d'un taxi inter-wilaya décèdent dans un accident spectaculaire, alors que 18 autres sont blessées, dont certains atteintes gravement. Cet accident mortel est l'un des plus importants dans la wilaya de Djelfa, faut-il le souligner.

**-10 février :** 8 morts et 21 blessés, tel est le bilan macabre d'un accident routier survenu dans la wilaya d'Oum Bouaghi, à l'Est du pays. A l'origine, un carambolage entre plusieurs véhicules

**-15 février :** Encore un accident mortel dans la wilaya de Blida, à quelques kilomètres de la capitale. 6 personnes sont décédées et 1 blessé.

**-20 mars :** 4 morts et 12 blessés, tel est le bilan d'un accident routier survenu dans la wilaya d'Aïn Témouchent, à l'Ouest du pays.

**-31 mars :** La wilaya d'El Bayadh n'a pas échappé au terrorisme routier. Sept personnes sont mortes et 21 autres blessées

**-23 avril :** 3 morts et 24 blessés dans un grave accident routier dans la wilaya Tamanrasset. C'est également le plus lourd bilan des accidents survenus dans cette wilaya.

**-26 avril :** la wilaya de Jijel a été endeuillée par un triste accident de la circulation, bilan : 5 morts et 3 blessés

parmi les passagers d'un bus.

**-1<sup>er</sup> mai :** 3 morts et 5 blessés à l'origine d'une grave erreur du chauffeur d'un semi-remorque dans la wilaya de Tissemsilt.

**-21 mai :** 20 jours après l'accident mortel de Tissemsilt, c'est la wilaya de Tipaza qui sera secouée à par un autre accident mortel, dont le bilan a fait 4 morts et 2 blessés.

**-15 juin :** À Ouargla c'est l'hécatombe. Un accident routier a fait 9 morts et 26 blessés. C'est le plus lourd enregistré après de Mascara.

**-26 juin :** Dans la wilaya d'Adrar, 7 passagers d'un autocar trouvent la mort dans un accident spectaculaire, tandis que 3 autres sont blessés. S. A.

## EXPLORATION PÉTROLIÈRE

# Le français CGG Veritas réalisera le premier forage offshore en Algérie

Le groupe français CGG Veritas va réaliser le premier forage pétrolier d'exploration offshore en Algérie en vertu d'un contrat signé avec la Sonatrach, a annoncé Abdelhamid Zerguine, P-dg du groupe algérien.

PAR AMAR AOUIMER

**L**e contrat du premier forage offshore a été attribué dimanche au groupe CGC 0

En plus du forage, le groupe français va également réaliser des études sismiques de l'offshore algérien.

Début novembre, la Sonatrach avait annoncé qu'elle allait réaliser ce forage seule si elle ne parvenait pas à trouver un partenaire jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

Le groupe pétrolier national avait acquis en 2000 de l'entreprise Western GECO une filiale de Schlumberger spécialisée dans les services géophysiques, des Data sismiques en 2D sur 10.000 km<sup>2</sup> d'offshore. Le groupe avait également acquis

en 2011 des data sismiques en 2D sur 5.000 km<sup>2</sup> supplémentaires. Le traitement et l'interprétation de ces données sismiques ont révélé une probable existence d'un potentiel d'hydrocarbures.

Les données sismiques offshore acquises l'année dernière concernent deux blocs d'exploration, dont un de 3.000 km<sup>2</sup>, situé entre Béjaïa et Annaba et un second entre Ténès (Chlef) et Mostaganem de 2.000 km<sup>2</sup>.

Ces données sismiques ont révélé que les zones susceptibles de contenir des hydrocarbures sont situées entre 2.000 et 2.500 mètres de profondeur.

Le coût d'un seul forage en mer avoisine les 100 millions de dollars, selon le groupe Sonatrach.



## CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES ACCORDÉS PAR LA CNEP-BANQUE AUX PARTICULIERS

# Nette évolution à fin octobre 2012

PAR RIAD EL HADI

**L**es crédits hypothécaires accordés par la CNEP-Banque durant les dix premiers mois de 2012 ont connu une nette hausse par rapport à la même période de 2011, indique un bilan de la banque.

Ainsi, 18.347 crédits hypothécaires, totalisant un montant de 38,61 milliards de dinars, ont été accordés par la Caisse nationale d'épargne et de la prévoyance (CNEP-Banque) à des particuliers durant la période allant du 1er janvier au 31 octobre 2012, soit une hausse de 30% par rapport aux dix premiers mois de l'année précédente, selon un rapport de cette banque.

En 2011, 17.394 crédits hypothécaires ont été accordés pour un montant de 29,59 milliards de dinars, alors que 486.835 crédits (303,6 milliards DA) ont été alloués depuis le lancement en mars 2010 de ce dispositif de financement destiné aux particuliers, indique le même document.

D'autre part, 10.116 crédits immobiliers à taux bonifiés pour un montant de 17,58 milliards de dinars ont été octroyés entre janvier et octobre 2012, soit 55,13% du total des crédits hypothécaires accordés aux particuliers.

Sur cet ensemble, on relève 9.983 crédits bonifiés à 1% (16,942 milliards de dinars) et 133 crédits à 3% (638 millions de dinars), précise la CNEP-Banque.

Les crédits aux taux bonifiés ont été lancés par la CNEP-Banque le 20 mai 2010 avec effet rétroactif pour tous les dossiers déposés à partir du 14 mars 2010.

Ces crédits sont destinés pour financer l'acquisition de logements dans le cadre des programmes publics LPA (logements promotionnels aidés), et dont le prix ne dépasse pas les 2.800.000 DA, l'achat d'un logement neuf collectif acquis auprès d'un promoteur public ou privé, dont le prix ne dépasse pas les 12 millions de dinars, et la construction

d'un logement rural, selon la même source.

En outre, les crédits à la construction accordés durant les dix premiers mois de 2012 ont atteint 4.858 crédits, soit 15,43% du nombre de crédits hypothécaires accordés (2831 crédits).

La CNEP-Banque a accordé depuis le 14 mars 2010, date du lancement des crédits à taux bonifié, 28.881 crédits, dont 28.509 crédits à 1% et 372 crédits à 3% pour un montant global de 43,09 milliards de dinars, dont 41,380 milliards de DA pour le taux à 1% et 1,714 milliard de dinars à un taux de 3%.

En termes de montants octroyés, les crédits à taux bonifiés représentent 45,5% de la valeur globale des crédits hypothécaires (38,61 milliards de dinars), suivis par les crédits d'accession à la propriété avec un montant de 13,1 milliards de dinars et les crédits pour la construction avec 6,9 milliards de dinars. Par ailleurs, les financements relatifs à la cession de biens entre particuliers ont atteint 1.389 crédits durant la même période pour un engagement de près de 6,7 milliards de dinars représentant 50,52% des crédits d'accession à la propriété.

Dans le même sens, la CNEP-Banque a constaté une hausse du nombre de crédits "cession de biens entre particuliers" durant les dernières années, témoignant de l'intérêt croissant des clients de cette banque par rapport à l'acquisition de logements anciens sous toutes leurs formes en appartement ou logement individuel.

S'agissant des crédits hypothécaires accordés aux jeunes de 35 ans et moins, ils ont atteint 1.306 crédits pour un montant de 4,56 milliards de dinars, soit 11,65 % des crédits hypothécaires octroyés.

R. E.

## LOI SUR LE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE

# Améliorer l'utilisation des financières publiques

**L**e ministre des Finances, Karim Djoudi, a affirmé que la loi sur le règlement budgétaire pour 2010, présentée devant l'Assemblée populaire nationale (APN), visait la consécration de la transparence et l'amélioration de l'utilisation des ressources financières publiques.

La loi, qui est un texte de loi comptable, "vise à améliorer l'efficacité de l'utilisation de la ressource financière publique", outre "l'amélioration du rôle de contrôle du Parlement", a indiqué M. Djoudi dans une déclaration à la presse en marge de la séance de l'APN consacrée à la présentation du projet de loi.

Il a précisé, à ce propos, que la loi "comporte la consommation de la dépense et le recouvrement des recettes, la consommation des dépenses et comptes d'affectation dont les résultats sont transmis au compte du Trésor".

Concernant le rôle de la Cour des comptes dans le suivi de la consommation du budget et en vertu de ce texte, le représentant du gouvernement a souligné que ce dernier rédigeait un rapport évaluatif sur les modes de recouvrement des recettes et la consommation des dépenses tout en cer-

nant les lacunes à combler dans chaque secteur concerné.

A une question sur les comptes spéciaux, il a rappelé qu'"ils sont ouverts dans le cadre de la Loi de finances et clos dans le même cadre", relevant qu'au titre de la Loi de Finances 2013, six comptes d'affectation spéciale ont été fermés et d'autres font l'objet d'assainissement.

Il a ajouté, d'autre part, que les montants destinés aux comptes d'affectation spéciale "restent faibles si l'on devait exclure le fonds de régulation et comptes d'affectation dans le cadre du programme de l'équipement public".

Pour ce qui est de l'évaluation du coût des projets, le ministre des Finances a fait remarquer que les enveloppes financières allouées à cet effet, étaient en recul constant de 2007 à 2012, imputant les opérations de réévaluation à l'augmentation des prix des matières premières sur les marchés mondiaux et l'immaturation des études sur les projets.

L'Algérie, a encore dit Djoudi, n'était pas le seul pays dans le monde où l'on enregistrait des cas de réévaluation des projets publics, déclarant que l'augmentation des coûts des projets est due aux montants

élevés proposés par les souscripteurs dans le cadre des appels d'offre en comparaison avec le montant fixé au moment de leur enregistrement dans le budget de l'Etat.

Il a rappelé, en outre, les efforts déployés en vue d'une maîtrise des coûts de projets à travers l'obtention obligatoire pour les projets dont la valeur excède 20 milliards DA d'une approbation du fonds national de l'équipement pour le développement qui a arrêté les critères de suivi et de contrôle des grands projets.

Il a ajouté, par ailleurs, que les différents secteurs "sont tenus de justifier la hausse de la valeur des projets et la recherche de sources de financement pour les programmes d'équipement dans chaque secteur".

Les séances plénières de l'APN se poursuivent lundi après-midi et mardi pour débattre du projet de loi sur le règlement budgétaire.

Conformément au calendrier de l'APN, le ministre des Finances devra répondre aux questions des députés lors d'une séance plénière prévue mercredi.

R. E.

GUELMA, AQUACULTURE

## Les avantages accordés aux jeunes mis en exergue

Les directeurs de la pêche maritime et des ressources halieutiques des wilayas de l'est du pays, réunis jeudi à Guelma, ont souligné les nombreux avantages accordés aux fellahs et aux jeunes désireux de se lancer dans l'aquaculture.

Les mêmes responsables ont souligné, au cours d'une rencontre sur "l'intégration de l'aquaculture dans les exploitations agricoles et le développement de la pêche continentale", que les alevins sont fournis gracieusement, en plus d'un accompagnement technique et d'une formation, dans le cadre d'un accord conclu il y a 3 ans entre les ministères de l'Agriculture et de la Pêche.

Les fellahs peuvent rentabiliser les bassins d'irrigation pour la création d'élevages aquacoles, une "activité supplémentaire sans investissement", a-t-on affirmé au cours de cette rencontre organisée à l'Institut de formation professionnelle Djebabla-Kaddour. Djamel Tabergouguet, directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Sétif, a rappelé que cette wilaya dispose d'une éclosérie réceptionnée en 2010, en mesure de fournir des alevins à tous les exploitants.

Il a ajouté que 30 agriculteurs se sont lancés dans l'aquaculture en profitant des eaux d'irrigation, trois fois plus riches pour les sols lorsqu'elles servent à l'élevage aquacole, tandis que de nombreux jeunes se sont lancés dans cette activité avec l'aide des dispositifs de soutien à l'emploi.

Selon Badreddine Bouida, cadre à la direction de la pêche de la wilaya de Guelma, l'aquaculture dans les exploitations agricoles et les bassins d'irrigation, permettrait de porter la moyenne de la consommation de poisson de 5,3 kg par an et par personne, à 6,5 kg et plus.

Les participants à cette journée d'étude représentaient les wilayas de Guelma, Annaba, Sétif, Skikda, Souk Ahras, El Tarf et Khenchela.

CONSTANTINE, DEPUIS FIN 1999

## 50.000 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Plus de 50.000 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel dans la wilaya de

a indiqué dimanche à l'APS le directeur de l'énergie et des mines.

Qualifiant ce résultat de "remarquable", Ahmed Bouzidi a précisé que ces raccordements ont été effectués à la faveur des programmes de relance économique et de soutien à la croissance décidés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et engagés durant la période 1999-2011.

Ces efforts se sont traduits par la desserte des chefs lieux de commune et la mise en service de 25 distributions publiques fournissant le gaz naturel à de nouvelles localités, outre le programme spécifique des quartiers et lotissements sociaux (QLS), a encore affirmé le même responsable.

M. Bouzidi a précisé que ces réalisations, qui ont nécessité un réseau de transport de 130 km et un réseau de distribution de 1.053 km dont 358 km réservés aux programmes QLS, ont permis d'accroître sensiblement le taux d'approvisionnement de la wilaya en gaz qui est passé de 49% en 1999 à 84% actuellement.

S'agissant des perspectives, le directeur de l'énergie et des mines a estimé qu'à la fin de 2014, année butoir du plan quinquennal en cours, le taux prévisionnel de communes desservies en gaz naturel passera de 84% à 90%.

APS

TIPASA, AGENCE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

# Des projets pour booster l'action sociale de proximité

38 nouvelles cellules d'action sociale de proximité seront opérationnelles d'ici la fin de l'année, alors que 70 autres seront mises en place à l'horizon 2015.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le directeur général de l'Agence de développement social (ADS), Mohamed-Fouad Rachedi, a annoncé, jeudi à Tipasa, un ensemble de décisions et projets destinés à booster le rôle des cellules de l'action sociale de proximité. Intervenant à la clôture des 1<sup>res</sup> Assises nationales consacrées à ce thème, le directeur général de l'ADS a fait cas de "mesures vitales pour la réactivation de l'action sociale", dont notamment la mise en place de "cellules de veille et d'alerte sociale et l'extension du réseau de l'Agence de développement social" rapporte l'APS.

Dans ce contexte, il a fait savoir que 38 nouvelles cellules d'action sociale de proximité seront opérationnelles d'ici la fin de l'année, alors que 70 autres seront mises en place à l'horizon 2015, pour porter ainsi le nombre de ces cellules relevant de l'ADS à 328 unités, a-t-il ajouté.

"Additivement à cela, l'Agence de développement social procédera au renforcement de ces annexes réparties à travers le pays en moyens humains et matériels, de manière à les mettre en adéquation avec les exigences de l'accomplissement de leur mission, notamment pour faire face à des situations exceptionnelles, telles que les catastrophes naturelles", a-t-il ajouté.

Le responsable de l'Agence de développement social a également exhorté les cadres de ce dispositif de l'action sociale à "redoubler d'efforts pour matérialiser tous les projets destinés à la promotion de la solidarité nationale", tout en les invitant à être "constamment présents aux côtés des personnes socialement défavorisées et d'ac-



order tout l'intérêt voulu à la communication".

M. Rachedi n'a pas omis, également, de recommander, aux cadres du secteur de travailler en coordination avec les collectivités locales et le mouvement associatif, afin de conférer plus d'efficacité à l'accomplissement des tâches des cellules de proximité de l'action sociale, considérées comme un relais des pouvoirs publics. Sur le plan de la formation, ce responsable a fait état d'un programme devant concerner tout le personnel d'encadrement de l'Agence de développement social.

En matière de communication, l'Agence

de développement social, selon son responsable, vient de se doter d'un site Internet mis en service à l'occasion de la tenue de ces premières Assises nationales, en plus de la création d'une revue semestrielle, animée par des cadres des cellules de l'action sociale de proximité.

Les 1<sup>res</sup> Assises nationales de l'Agence de développement social se sont achevées, par ailleurs, par l'émission d'une série de recommandations destinées à réactiver le rôle des cellules de l'action sociale de proximité dans la promotion de la solidarité nationale.

B. M.

BATNA, BARRAGE DE KOUDIAT MEDOUAR

## Interruption du pompage des eaux

Le pompage des eaux du barrage Koudiat Medouar, dans la commune de Timgad (Batna), sera interrompu lundi et mardi prochains pour des raisons techniques, a-t-on appris jeudi auprès de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cet arrêt temporaire permettra au partenaire étranger qui a réalisé le barrage de "lever certaines réserves techniques", a précisé la même source.

Selon le responsable de l'unité de traitement des eaux du barrage,

Fateh Nouacer, cette perturbation touchera environ 800.000 habitants des villes de Batna, Tazoult, Aïn Touta et Barika, dans la wilaya de Batna, ainsi que des résidents des agglomérations de Khenchela, Kais, Faïss, El Hamma, El Mehmel et Ouled Archache, dans la wilaya de Khenchela, alimentés à partir de cet ouvrage.

Des avis ont été placardés à l'intention des habitants des communes concernées en prévision de cet arrêt.



Le barrage de Koudiat Medouar, situé à 35 km à l'est de Batna, est entré en exploitation en 2007.

APS

ELECTIONS SENATORIALES A TIZI-OUZOU

# Quatre candidats dont un indépendant

Ils seront quatre candidats à postuler au siège du Sénat réservé à la wilaya de Tizi Ouzou. Alors qu'ils n'étaient que trois postulants, un quatrième élu a annoncé sa candidature qui a été enregistrée au niveau de la direction de la réglementation et des affaires générales de la wilaya de Tizi Ouzou. Le nouveau candidat en question est issu d'une liste indépendante.

PAR LOUNES BOUGACI

Il s'agit d'un élu de la région des Ouadhias, en l'occurrence Ahmed Racelma. Le nom de ce dernier s'ajoute aux autres candidats ayant déjà émis le souhait de se présenter aux sénatoriales dès le départ. On peut ainsi citer Chérifa Ould Cheikh, du Front de libération nationale. Cette dernière avait eu à piloter la liste de l'ex-parti unique aux dernières élections locales pour l'APW. Idem pour Moussa Tamatardza, candidat du Front des forces socialistes et qui occupe actuellement le poste de président de l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou après avoir été la tête de la liste du même parti. Le dernier candidat n'est autre que Sid Ali Zemirli qui convoite le siège du Sénat au nom du parti du Rassemblement national démocratique (RND). Celui-ci a été également la tête de liste APW du RND lors des élections locales du 29 novembre 2012.

Pour sa part, le Rassemblement pour la culture et la démocratie a décidé de boycotter les élections pour le Sénat. Pourtant, avec ses trois cent dix élus à l'échelle de la wilaya, il fait partie des partis politiques favoris pour remporter ce vote. Mais, selon des sources proches de



cette formation politique, le RCD a fait ce choix car ce qui l'intéresserait, c'est la reconquête de l'APW de Tizi Ouzou dont la présidence échoit pour le moment au FFS. Or, il se trouve que si le candidat du FFS Moussa Tamatardza (également président de l'APW) est élu au Conseil de la nation, le président de l'APW de Tizi Ouzou sera réélu de nouveau. C'est cette éventualité qui nourrit l'ambition du RCD qui vise la récupération de la présidence de l'APW, qui est à ses yeux plus importante qu'un siège au niveau de la Chambre haute. Il semblerait même que le RCD se prépare à donner une consigne de vote à tous ses élus aussi bien dans les APC qu'à l'APW pour donner leurs voix au candidat Moussa Tamatardza afin que la présidence de l'APW devienne à nouveau vacante, une fois son président devenu sénateur. Après quoi, la réélection du P/APW permettrait aux jeux d'être refaits à zéro. Mais dans la mesure où cette option s'avère infondée, il serait difficile de prédire qui sera l'élu qui

remportera les sénatoriales à Tizi Ouzou surtout en sachant que de nombreuses autres voix d'élus restent un mystère. Ainsi, on ne sait pas pour qui vont voter les élus indépendants qui détiennent la présidence de pas moins de douze APC et qui sont présents dans la majorité des APC. Il ne faut pas non plus omettre les élus des autres partis n'ayant pas présenté de candidats à l'instar du Mouvement du peuple algérien, le Mouvement de l'entente nationale, le Rassemblement patriotique et républicain, le Front de l'Algérie nouvelle, le Parti des travailleurs et le Mouvement de la société pour la paix. Tous les élus sur les listes de ces partis vont s'exprimer pour l'un des quatre candidats. C'est ce qui rend un quelconque pronostic impossible à effectuer. Le seul cas où les résultats seront connus d'avance, c'est dans la mesure où la consigne de vote du RCD en faveur du candidat du FFS se confirme de manière officielle.

L.B.

ECOLE HOTELIERE JARDIN SECRET

## Miss Kabylie élue le 12 janvier

C'est devenu une tradition, chaque année, le 12 janvier, à l'occasion de la célébration de Yennayer, le nouvel an berbère, la ville de Tizi Ouzou abrite la fête de l'élection de Miss Kabylie. Alors que l'année dernière, la grandiose cérémonie avait eu lieu au niveau de la salle de spectacles de la maison de la culture Mouloud Mammeri, cette fois-ci, c'est l'établissement hôtelier Jardin secret, sis au lotissement Salhi qui accueillera cet événement festif attendu par des centaines de personnes, particulièrement les familles et surtout les jeunes filles. L'événement est organisé par la revue *Kabylie Magazine* et par une boîte de communication privée grâce à l'apport de nombreux sponsors. Selon Mourad Ait Ahmed, l'un des organisateurs principaux, cette fois-ci également, il a été enregistré plusieurs candidatures venant de trois wilayas de la Kabylie, Bouira, Béjaïa et Tizi Ouzou. "Nous avons reçu plusieurs postulantes mais après la première opération de présélection, nous ne retiendrons que quinze candidates", nous confie Mourad Ait Ahmed



qui reconnaît toutefois qu'il est très difficile de faire face à la forte demande de la part de jeunes filles qui postuleront au titre de Miss Kabylie 2013. Une situation qui contraste complètement avec ce que furent les choses au démarrage de cette compétition il y a un

peu plus de dix ans. A l'époque, c'était plutôt le contraire. Il était difficile de trouver de quoi atteindre le quorum pour la tenue de la compétition finale. Ce genre de manifestations n'était pas encore très connu dans la région de Kabylie et il a fallu un peu de temps pour que le mentalités changent enfin à ce sujet. Aujourd'hui, le concours de Miss Kabylie est devenu un rendez-vous incontournable qui est apprécié au niveau local. Pour cette huitième édition, le concours de Miss Kabylie se tiendra avec le concours de l'Association Tarwa n' Soumer de France. Grâce à l'apport de cette dernière, l'heureuse élue au trône de Miss Kabylie bénéficiera d'un séjour en France avec une prise en charge totale. C'est du moins ce qu'ajoute l'organisateur Mourad Ait Ahmed. Ce dernier précise en outre que lors du concours final, il y aura trois tours de sélection. Sur les quinze postulantes, ne seront retenues que dix pour le second tour. Puis, cinq candidates vont concourir pour la finale, de laquelle sortiront Miss Kabylie, la première dauphine et la deuxième dauphine.

L.B.

MARCHE DE DRAA BEN-KHEDDA

## Le haricot vert à 200 dinars

La flambée des prix des fruits et légumes est de retour. Au marché de Drâa Ben Khedda, réputé pourtant pour être celui qui pratique les meilleurs prix dans la wilaya de Tizi-Ouzou, tous les clients étaient déçus et désagréablement surpris avant-hier dans l'après-midi en découvrant avec stupéfaction les prix astronomiques qui étaient affichés notamment pour certains légumes. Ainsi, le prix d'un kilogramme d'haricots verts a été affiché à pas moins de 200 dinars. Le même prix était proposé concernant la courgette. Cette dernière était également cédée à 200 DA le kilo ainsi que le poivron. Les consommateurs qui étaient présents au marché de Drâa Ben Khedda n'en croyaient pas leurs yeux à la vue des prix de ces légumes qui sont pourtant de première nécessité. Le chou était affiché à 100 dinars alors que la pomme de terre se vendait à pas moins de 50 dinars. La carotte était en revanche proposée à un prix abordable : 25 dinars. Tout comme les navets dont le prix était avant-hier de 30 dinars le kilo. Les prix des fruits, pourtant de saison, n'étaient guère attractifs. L'orange et la mandarine de bonne qualité n'étaient pas du tout à la portée du client moyen. Il faut payer plus de 130 dinars le kilo pour aspirer à se désaltérer avec une belle orange et faire le plein en vitamine C. Tous les autres produits étaient aussi en proie à cette hausse subite et inexplicable des prix.

DEUX PROJETS POUR

## Yakouren et Bouzeguène

Les villages de la Kabylie se développent doucement mais sûrement. Des infrastructures dans divers domaines sont en train d'être réalisées actuellement et d'autres sont en cours d'étude.

C'est le cas dans la commune de Yakouren, dépendant de la daïra d'Azazga, 50 kilomètres à l'Est du chef lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les citoyens de cette localité ont appris avec bonheur que leur région vient de bénéficier d'un projet de centre de formation professionnelle. Ce dernier sera érigé au chef lieu de la commune, au niveau de la cité du 5-Juillet, à proximité du nouveau collège. Le projet en question a bénéficié d'une enveloppe financière de pas moins de dix huit milliards de centimes, a-t-on également appris. Le nouveau centre de formation de Yakouren sera d'une capacité de trois cent places pédagogiques dans un premier temps mais au fur et à mesure que les travaux de réalisation avanceront, ce chiffre croîtra pour atteindre les six cents places. Le centre de formation en question sera réceptionné dans vingt quatre mois si les délais de réalisation sont bien entendu respectés. Par ailleurs, la commune de Bouzeguène a de son côté bénéficié d'un projet de stade qui sera implanté au village Takoucht. C'est un grand bonheur de la jeunesse locale qu'un tel projet vient d'être annoncé car les infrastructures pour jeunes font cruellement défaut dans une localité où la majorité de la population est pourtant constituée de la masse juvénile.

Le choix du terrain pour ce faire ainsi que la désignation de l'entreprise pour sa concrétisation ont été effectués. La jeunesse de Bouzeguène attend ainsi avec impatience l'achèvement des travaux de ce mini-complexe sportif qui contribuera à mettre un terme à la léthargie qui y règne.

L.B.

SYRIE, RÈGLEMENT DE LA CRISE

# Brahimi et Al Assad pour une solution

L'émissaire international pour la Syrie Lakhdar Brahimi et le président Bachar Al Assad ont discuté, lundi à Damas, des moyens de trouver une solution à la crise que traverse le pays, à laquelle aspire l'ensemble du peuple syrien alors que les violences quotidiennes font des dizaines de morts.

Lakhdar Brahimi et le dirigeant syrien ont échangé leurs vues sur les nombreuses étapes à entreprendre pour l'avenir, a déclaré l'émissaire international à la presse à l'issue des discussions. Soulignant que la situation en Syrie est "inquiétante", l'émissaire international a espéré que "toutes les parties concernées se prononcent pour une solution à laquelle aspire l'ensemble du peuple syrien".

"M. Al Assad a exprimé son point de vue sur la situation et je lui ai fait le compte rendu de mes rencontres avec des dirigeants dans la région et ailleurs", a-t-il ajouté.

Pour sa part, Al Assad a affirmé que le gouvernement syrien tient à la réussite de tous les efforts en faveur de l'intérêt du peuple syrien et qui respecte la souveraineté du pays.

Brahimi avait auparavant abordé avec le vice-ministre des Affaires étrangères syrien, Fayçal El Mokdad, la prochaine étape de la crise et les moyens de la résoudre.

Selon les médias, il a suggéré, dimanche au vice-ministre, "la mise en œuvre d'un



gouvernement ayant de larges prérogatives et l'engagement du président syrien de quitter le pouvoir en 2014 sans avoir à se présenter une autre fois comme candidat à la présidentielle".

Pour sa part, le ministre syrien de l'Information Omrane Al-Zohbi a réitéré son appel au dialogue, estimant que "le temps presse", mais que son pays surmonterait la crise et vaincrait l'agression étrangère".

Le ministre a souligné que "seuls les Syriens participeront à ce dialogue national", accusant "la Turquie et le Qatar de soutenir" les groupes armés considérés par Damas comme "terroristes". Il a également appelé à juger — devant la justice internationale — tous ceux qui ont financé ou abrité ces "terroristes".

Lors de sa dernière visite à Damas, du 19 au 24 octobre dernier, le médiateur international avait rencontré le président Bachar al-Assad ainsi que plusieurs haut responsables syriens. Il avait, notamment, négocié avec eux la mise en place d'une trêve pour la fête de

l'Aïd al-Adha fin octobre dernier même si ce cessez-le-feu n'avait pas été respecté. Sur le terrain, plus de soixante personnes ont été tuées dimanche dans un bombardement aérien à proximité d'une file d'attente devant une boulangerie de la localité de Halfaya dans le centre de la Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Le réseau de militants des Comités locaux de coordination (LCC) syriens a dénoncé un "massacre" et affirmé que la localité de Halfaya faisait face à une crise humanitaire avec une pénurie de pain due au siège des troupes gouvernementales.

L'agence de presse syrienne Sana a indiqué, lundi, que l'armée régulière avait repoussé une attaque "terroriste" visant la population à Halfaya, dans le centre du pays.

Les troupes syriennes ont ajouté avoir déjoué une tentative d'attentat de miliciens qui avaient pour intention de faire sauter un engin explosif de 50 kilos à l'intérieur de l'hôpital al-Nahda à Daraya, en banlieue de Damas.

Les troupes gouvernementales ont également découvert un hôpital de campagne appartenant à un "groupe terroriste armé", implanté dans une école privée d'al-Ebba al-Arabi et équipé de matériel médical et de médicaments volés, selon Sana.

Au total, 198 personnes, dont 120 civils, ont péri dans la journée de dimanche en Syrie, selon l'OSDH.

Le commandement de l'armée syrienne a promis de pourchasser les hommes armés actifs dans le pays et d'attaquer "avec une poigne de fer" toutes les personnes qui osent porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de la Syrie.

Il a déclaré que "les récentes attaques menées par la rébellion se soldaient par la déroute des assaillants après les revers que leur a infligés l'armée".

La Syrie est en proie depuis mars 2011 à une révolte populaire qui s'est militarisée avec le temps. En 21 mois, les violences quotidiennes ont fait plus de 44.000 morts, selon l'ONG syrienne. **APS**

## YÉMEN

### Sept combattants tribaux et quatre soldats tués

Sept combattants tribaux et quatre soldats ont été tués mardi dans des combats opposant l'armée à des tribus armées dans la région de Marib, à l'est de Sanaâ, ont annoncé des sources tribales.

Ces combats ont éclaté lors d'une opération de l'armée contre des hommes armés de tribus de la région, accusés par les autorités d'être responsables des sabotages répétés d'un oléoduc, selon les mêmes sources.

L'opération se déroule à Wadi Habab, une zone située à 140 km à l'est de la capitale Sanaâ, a précisé une source tribale, affirmant que l'armée "utilise toutes sortes d'armes et a recours à l'aviation".

Les combattants tribaux utilisent pour leur part des armes légères et des roquettes antichar de type RPG, selon la même source.

"La campagne vise Saleh ben Hussein Dammaj, dont les hommes ont saboté à plusieurs reprises l'oléoduc passant par leur territoire", a déclaré une autre source tribale.

Saleh ben Hussein Dammaj se livre à ces sabotages pour faire pousser auprès des autorités sa demande d'une compensation de 100 millions de riyals (480.000 dollars) pour un terrain qui lui aurait été confisqué à Sanaâ, a expliqué cette source.

Les autorités yéménites estiment le manque à gagner en raison des sabotages de l'oléoduc à un milliard de dollars pour la seule année 2012. Ces sabotages ont également fait baisser de 4,5% les exportations de pétrole du pays, ont indiqué les autorités sans préciser le volume de ces exportations.

Le Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique, compte sur ses modestes revenus pétroliers pour mobiliser des ressources pour le budget de l'Etat au moment où les crises politiques et l'insécurité mettent son économie au bord de l'effondrement.

R. I./Agence

## EGYPTE, RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

### Examen des recours par la commission judiciaire

La commission judiciaire des élections s'est penchée lundi sur les recours déposés par l'opposition égyptienne, qui dénonce des fraudes et des irrégularités lors du référendum sur la nouvelle Constitution, après l'annonce dimanche de la victoire du "oui".

"La commission est en train de compiler les résultats des deux phases (du référendum) ainsi que les votes des Egyptiens de l'étranger et examine les recours", a déclaré à Reuters le juge Mahmoud Abou Choucha, membre de la commission judiciaire chargée de surveiller le bon déroulement du scrutin.

Le juge Abou el Matti, qui préside la commission, a, de son côté, annoncé à la radio et la télévision publiques que les résultats seraient officiellement donnés mardi, à 19 heures locales (17h00 GMT).

Une source au sein de la commission a précisé que "ce ne (serait) pas très différent des résultats non officiels, dans les 60% pour le oui".

Selon des résultats officiels proclamés dimanche par un responsable des Frères musulmans, près de 64% des Egyptiens se sont prononcés en faveur d'une nouvelle Constitution lors du référendum dont la



seconde phase se déroulait samedi.

Les sondages à la sortie des urnes du Front de salut national (FSN), la principale coalition de l'opposition, confirment également la victoire du "oui", selon un de ses responsables.

Mais les opposants ont néanmoins réclamé une enquête complète sur un

scrutin qu'ils estiment entaché par une série de fraudes et d'irrégularités, au premier comme au second tour.

Le vote a, en outre, été marqué par une participation beaucoup plus faible qu'attendu, puisqu'un tiers seulement des 51 millions d'électeurs appelés à se prononcer se sont déplacés. **R. I.**

VISITE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EN ALGÉRIE

# Hollande à son retour à Paris : «Moi, je fais mon devoir»

Tout en évitant de donner dans l'autosatisfaction, François Hollande a jugé que son voyage en Algérie a été positif. « C'est utile pour la France et pour l'Algérie, nous sommes sortis des 50 ans, qui avaient été les années de la difficulté entre la France et l'Algérie, compte tenu d'un passé lourd, de mémoires blessées », a en effet estimé François Hollande dans une interview accordée vendredi matin à l'Europe 1. « Il m'appartenait, c'était le moment, d'ouvrir une nouvelle page, je l'ai fait, d'avoir un nouvel âge dans la relation entre la France et l'Algérie, parce que nous avons des liens forts, tant de liens humains, qu'il faut transformer en autant de liens culturels et économiques », a-t-il précisé.



Photo Kheira negab

Cependant, Hollande ne veut pas verser dans l'autosatisfaction. « Je ne suis pas dans l'autocongratulation, l'autofélicitation, c'est aux Français et aux Algériens de savoir ce que je peux dire de ce voyage. Moi, je fais mon devoir », a-t-il estimé. Le chef de l'Etat français a rappelé que la colonisation ne répondait pas aux valeurs de la France. « Le système colonial a commencé en 1830 », a-t-il indiqué, ajoutant, « c'était, en réalité, un système d'exploitation et d'oppression. C'était important de dire que ce ne sont pas nos valeurs qui s'appliquaient. Il y avait là une condamnation à porter, et je ne suis pas le premier à le faire », a-t-il dit à ce propos. « Je le fais pour que nous puissions nous tourner vers l'avenir », a-t-il poursuivi.

## Discours devant le Parlement algérien

Le discours de François Hollande devant

le Parlement algérien « va dans le sens de l'Histoire et vise à un équilibre entre les mémoires », a affirmé dimanche l'ancien Premier ministre UMP Jean-Pierre Raffarin.

« Le discours prononcé à Alger va dans le sens de l'Histoire. Ce n'est pas de la repentance, ni des excuses, mais la recherche de la paix de toutes les mémoires. Je pense qu'au 21e siècle, pour bâtir ce qu'il y a de commun dans nos deux destins, il nous faut cette paix », a indiqué M. Raffarin qui a accompagné le président français lors de sa visite d'Etat en Algérie, les 19 et 20 décembre dernier.

Le chef de l'Etat français avait reconnu, devant les Parlementaires algériens, les « souffrances que la colonisation française a infligées à l'Algérie », sans toutefois formuler les excuses de la France. « Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal. Et ce système a un nom : c'est la colonisation », a-t-il déclaré.

Pour Raffarin, envoyé spécial de la



France pour les négociations économiques, ce discours visait un équilibre entre les différentes mémoires.

« Evidemment, le message sur la colonisation a été le plus relevé, mais le texte était tourné vers l'avenir et vers nos défis communs », a-t-il souligné dans un entretien au *Journal du Dimanche*, répondant ainsi à une partie de la droite

qui a critiqué ce discours.

## Evoquant les relations économiques entre les deux pays, le sénateur

UMP a estimé qu'après des « succès » avec Nicolas Sarkozy, comme celui du métro d'Alger avec la RATP ou celui du tramway avec Alstom, les contrats signés par l'actuel gouvernement, notamment avec Renault et Sanofi, sont « très satisfaisants ».

Il s'est félicité, en effet, de la construction d'une usine d'assemblage Renault à Oued Tlilat, près d'Oran.

François Hollande a effectué les 19 et 20 décembre une visite d'Etat en Algérie, à l'invitation du président Abdelaziz Bouteflika, la visite a été sanctionnée notamment par la signature par les deux chefs d'Etat de la déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre les deux pays, et d'accords entre des entreprises algériennes et françaises.

## Ils ont dit...

Laurant Fabius, ministre des Affaires étrangères français

### "Un succès avec des contrats à la clé"

La visite en Algérie de François Hollande sera "un succès", a prédit dimanche le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, en évoquant la signature de différents contrats.

"Tout est réuni pour que cette visite du président de la République soit un succès", a-t-il dit lors de l'émission *Internationales RFI-TV5-Le Monde*. "Ce sera un succès et ce sera un voyage tourné vers l'avenir", a-t-il ajouté.

"Il y a évidemment du côté algérien une volonté que les choses se passent très bien et nous avons en commun, Français et Algériens, le souci de nous tourner vers l'avenir", a précisé le ministre. "C'est un voyage où il va être beaucoup question des jeunes, des investissements", a-t-il dit.

"Il y aura aussi des décisions claires, des accords qui seront signés", a poursuivi Laurent Fabius, interrogé sur la conclusion de contrats, en refusant d'en dire davantage.

Lors de sa visite d'Etat, la première qu'il effectue à l'étranger depuis son accession



au pouvoir en mai, le président socialiste sera accompagné d'une dizaine de ministres. Des négociations sont en cours pour notamment l'implantation d'usines en Algérie par les groupes français Renault et Total.

Jean-Pierre Chevènement, président de l'Association France-Algérie

### "un nouvel élan aux relations bilatérales"

"La visite en Algérie de François Hollande, donnera un nouvel élan aux relations entre les deux pays", a déclaré dimanche à Alger le président de l'association France-Algérie, Jean-Pierre Chevènement.

"La visite en Algérie de François Hollande donnera, je n'en doute pas, un nouvel élan à nos relations dans tous les domaines. Ce qui est important aussi, c'est qu'il y ait un suivi, de manière très positive, de toutes les résolutions qui ont été prises dans le cadre de cette visite", a indiqué à la presse Chevènement à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

Il a, en outre, qualifié la visite de Hollande en Algérie de "moment très important", soulignant que les deux pays étaient déterminés à travailler ensemble pour leur "intérêt mutuel".

Evoquant ses entretiens avec Medelci, il a indiqué avoir procédé à un "échange de vues assez approfondi et très amical sans rien oublier des problèmes qui se posent aujourd'hui dans le monde, qu'il s'agisse de la situation au Mali, en Libye ou en Syrie", faisant remarquer que "l'Algérie et la France ont des responsabilités à assumer".



"Nous avons intérêt à rapprocher nos points de vue et faire en sorte que les événements, quand ils surviennent, ne nous surprennent pas et soient abordés positivement dans l'esprit qui a été celui ayant marqué la visite du président Hollande", a ajouté Jean-Pierre Chevènement.

MÉDECINE ORTHOMOLÉCULAIRE

## Correction du déficit de l'enzyme L-gulonolactone-oxydase

La plupart des mammifères synthétisent leur propre vitamine C dans des quantités variables, en fonction des stress subis, qui équivaldrait, en tenant compte de la masse corporelle, de 10 à 20 grammes par jour pour un humain adulte de corpulence moyenne.

La médecine orthomoléculaire se base sur le principe que tous les animaux anthropomorphes, y compris les humains, ne synthétisent pas l'enzyme L-gulonolactone-oxydase qui intervient dans la dernière étape d'une chaîne de réactions permettant de convertir le glucose en acide ascorbique. Parmi les autres mammifères ne synthétisant pas la vitamine C : le cochon d'Inde et la chauve-souris frugivore d'Inde. La médecine orthomoléculaire se propose de corriger ce déficit par l'apport de quantités comparables à celles synthétisées par les autres mammifères, à savoir plusieurs grammes par jour (quantité normalisée suivant la masse corporelle). L'extraction d'acide ascorbique dans de telles quantités à partir de sources naturelles serait fort coûteux. L'adoption d'un mode de nutrition similaire aux primates semble

incompatible avec notre civilisation. Il convient, donc, d'utiliser l'acide ascorbique de synthèse.

**Bénéfices cliniques et seuil d'efficacité de la vitamine C :** La médecine orthomoléculaire établit le bénéfice de doses variables et suffisantes d'acide ascorbique dans de nombreuses situations médicales : - particulièrement lors des infections : les phagocytes utilisent de l'acide ascorbique prélevé dans le sang comme anti-oxydant pour se protéger, alors qu'ils attaquent les intrus à l'aide d'oxydants comme le peroxyde d'hydrogène. - Lors de la convalescence suite à des brûlures : l'acide ascorbi-



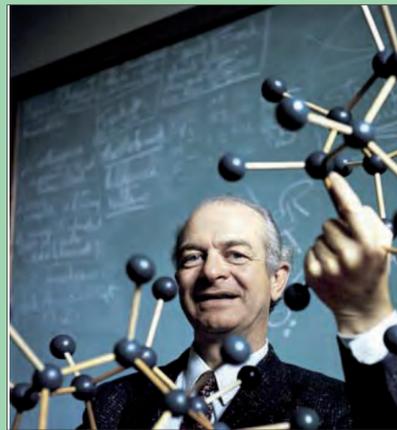
est aussi nécessaire à la production de collagène. La rigueur scientifique exige, toutefois, des essais cliniques en double aveugle. La dose

nécessaire à l'amélioration peut être variable :

- Si quelques dizaines de mg empêchent le scorbut, la guérison d'une infection virale peut demander plusieurs dizaines de grammes par jour. Pour l'homme, la vitamine C n'étant pas supposée synthétisée, il est avancé que le corps l'alloue en priorité aux tâches les plus importantes. La vitamine C n'étant pas brevetée et peu profitable à pu être volontairement négligée par les groupes pharmaceutiques, préférant mettre l'accent sur des thérapies plus coûteuses, donc plus rentables.

LINUS PAULING, LAURÉAT PRIX NOBEL DE CHIMIE EN 1954, PRIX NOBEL DE LA PAIX EN 1962

### Recherches sur la vitamine C



Les recherches effectuées par Pauling au cours des années suivantes sur la vitamine C génèrent des controverses. Lorsqu'il découvre le concept de cures de vitamine C à hautes doses développé par le biochimiste Irwin Stone en 1966, il commence à en prendre plusieurs grammes par jour en plusieurs prises en prévention des rhumes. Enthousiasmé par les résultats, il s'intéresse à la littérature du domaine et publie *Vitamin C and the Common Cold*, en 1970. En 1971, il débute une longue collaboration avec le cancérologue britannique Ewan Cameron au sujet de l'utilisation de la vitamine C en injection intraveineuse ou par voie orale pour le soin de malades du cancer en phase terminale. Cameron et Pauling écrivent de nombreuses publications ainsi qu'un livre de vulgarisation *Vitamine C et cancer* qui décrivent leurs observations. Malgré des résultats qui semblent favorables, la campagne de publicités négatives menée à son encontre sappe la crédibilité de Pauling et de ses travaux sur la vitamine C pour de nombreuses années. Toujours sur la corde raide depuis sa campagne de lutte contre les essais nucléaires en surface des années 50 menée sur la base de la biologie moléculaire, Pauling se retrouve en 1985 privé de ses sources de financements institutionnelles et du soutien de ses pairs. Il collabore tout de même ensuite avec le physicien canadien Abram Hoffer sur un régime incluant de la vitamine C à haute dose comme traitement d'appoint du cancer. De fait, Pauling est le promoteur de l'idée selon laquelle des doses élevées et étalées dans le temps de vitamine C seraient efficaces contre les rhumes et autres maladies, ce qui est encore controversé de nos jours (QuackWatch, Plos, WebMD). Les injections de vitamine C par voie intraveineuse pourraient avoir un effet positif pour le traitement de certaines formes de cancer, ce qui reste encore controversé. Des études cliniques sont en cours à l'heure actuelle pour tenter de déterminer les effets exacts. En 1973, Pauling et deux de ses collègues fondent un institut de médecine orthomoléculaire à Menlo Park en Californie, rapidement rebaptisé Institut de sciences et de médecine Linus Pauling. Il y dirige des recherches sur la vitamine C, mais poursuit également ses travaux théoriques en chimie et physique jusqu'à sa mort en 1994. Au cours de ses dernières années, il s'intéresse particulièrement au rôle éventuel de la vitamine C dans la prévention de l'artériosclérose, et publie trois rapports sur l'utilisation de la vitamine C et de la lysine pour soulager l'angine de poitrine. En 1996, deux ans après sa mort, l'Institut Linus Pauling déménage pour Corvallis (Oregon) où il fait maintenant partie de l'Université de l'état d'Oregon. Prix et distinctions Pauling fut lauréat à la fois du prix Nobel de chimie en 1954 et du prix Nobel de la paix en 1962. Il fait donc partie des quatre seules personnes avec John Bardeen, Frederick Sanger et Marie Curie à avoir reçu deux prix Nobel, et le seul des quatre à n'avoir partagé aucun de ses deux prix avec une autre personne.

## L'approche préventive du Dr Atsuo Yanagisawa

Le 27 avril 2012 à Vancouver, au Canada, Dr Tahar Naïli représentait la SANMO et l'Algérie en qualité de premier pays arabe et africain à adhérer et à participer au Congrès de l'ISOM. Cette participation a permis la rencontre d'éminentes personnalités, dont le Dr Atsuo Yanagisawa, nouveau président de l'ISOM. Les travaux du Dr Atsuo Yanagisawa sur l'intérêt de la vitamine C dans sa forme Ascorbat par voie veineuse (et non la forme classique d'acide ascorbique) pour la thérapeutique des pathologies cardiovasculaires, oncologiques et la prévention des radiations nucléaires, selon le schéma suivant : 7,5 grammes/jour dans la prévention cardio-vasculaire et la prise en charge du stress oxydatif ; 10 à 15 grammes/jour de Vitamine C dans la thérapeutique des pathologies oncologiques et, enfin, une prise de 25 grammes/jour pendant trois jours avant le départ vers les zones présentant des radiations nucléaires.

Cela peut prévenir les risques encourus pour les personnes en ces zones ou en déplacement vers les zones touchées par les explosions nucléaires françaises de la bombe A à Reggane les 13 février 1960 et 23 avril 1961 ; les essais nucléaires tous-terrains à In Ecker, dans le Hoggar à Tan Tafella, à Hamaguir ; et à B2-Namous pour les essais d'armes chimiques. Comme les radiations nucléaires existent et existeront pour des dizaines de milliers d'années, l'approche préventive du Dr Atsuo Yanagisawa s'impose dans ce cas pour prévenir les risques encourus. L'association de la

Join us next year for the 41st  
Orthomolecular Medicine Today  
Conference  
in Vancouver, Canada at  
The Hotel Vancouver



April 27 – 29th 2012

vitamine C au sélénium et à l'acide alpha-liponique a un effet bénéfique contre les pathologies oncologiques. Une prise de conscience est nécessaire sur l'importance de cette approche thérapeutique dans l'intérêt d'une médecine universelle moderne car par la voie classique, il faudra quarante ans pour mettre en place les nouvelles

méthodologies de traitement. Le débat national sur cette thématique mérite d'être abordé à la lumière des nouveaux résultats venant du pays du soleil levant.

Dr Ilyes Baghli  
Président de la SANMO.  
www.orthomoleculaire.org

DOCTEUR ATSUO YANAGISAWA AU MIDI LIBRE

## La vitamine C, nouvelle approche thérapeutique pour le cancer

Docteur Atsuo Yanagisawa est l'invité d'honneur pour le prochain séminaire de la Société algérienne de la médecine orthomoléculaire. Cette société savante que préside Dr Ilyès Baghli est en plein essor. Dans ce cadre, Dr Atsuo Yanagisawa nous parle de ses découvertes qu'il compte présenter devant un large public lors de ce congrès.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Voulez-vous, Docteur, vous présenter à nos lecteurs ?

Dr Atsuo Yanagisawa : MD, Ph.D., FACC, je suis diplômé de la Kyorin University School of Medicine à Tokyo, au Japon en 1976, et j'ai terminé mes études supérieures en 1980 de la Kyorin University Graduate School of Medicine. Dr Yanagisawa a été professeur de médecine clinique à l'Ecole Kyorin au niveau de l'Université des sciences de la santé et en même temps en tant que professeur en cardiologie clinique à l'hôpital universitaire de Kyorin jusqu'en 2008. Il est le fondateur du Collège japonais de thérapie intraveineuse (JCIT) qui a été fondé en 2007, et dont il est le président. Dr Yanagisawa a servi en tant que directeur du Centre international pour l'éducation de la médecine intégrative à Tokyo, au Japon, depuis 2008. Dr Yanagisawa a été président du Congrès international de médecine intégrative en 2009. Il est l'auteur de 140 articles scientifiques en anglais et en japonais et a publié plusieurs ouvrages en cardiologie, application des chélateurs en médecine, la nutrition, l'encadrement des formations en IV thérapie vitamine C en cancérologie. Dr Yanagisawa a été récemment intronisé au Temple de la renommée de la médecine orthomoléculaire en 2011 à Toronto et préside actuellement la Société internationale de médecine orthomoléculaire (Toronto, Canada) en 2012.

Vous êtes invité en tant que président de l'ISOM par la SANMO à la cérémonie de clôture de la première promotion de médecins algériens en orthomoléculaire ; que pensez-vous de cette initiative ?

En tant que président de l'ISOM, je tiens à dire que la SANMO présidée par Dr Ilyès Baghli est l'une des associations les mieux organisées dans notre groupe et elle a, par conséquent, un parcours et une croissance assez rapides. L'éducation pour les médecins et le grand public est la priorité de l'ISOM. Je m'attends à ce que la SANMO soit le chef de file de la médecine orthomoléculaire pour les pays voisins.

Quelle est la place de la médecine orthomoléculaire actuellement dans le monde et quel est l'intérêt à vouloir la développer en Algérie ?

Deux fois lauréat du prix Nobel et biologiste moléculaire, le Dr Linus Pauling, Ph.D., a inventé le terme «orthomoléculaire» dans son ouvrage de 1968 paru dans un article de la revue



Les docteurs Atsuo Yanagisawa et Tahar Naïli.

«Science». La médecine orthomoléculaire s'occupe de la prévention et le traitement des maladies en fournissant au corps des quantités optimales de nutriments qui lui sont naturels. L'apport de nutriments essentiels comme les vitamines, les minéraux et les acides aminés, les suppléments alimentaires, les repas équilibrés permettront de prévenir et de traiter beaucoup de maladies, conduisant à une santé optimum. La santé idéale dépend fortement de la qualité et de l'équilibre des nutriments dans les «aliments» que nous consommons. Lorsque vous tombez malade, le 1er choix de la cure n'est pas de donner des médicaments, mais de traiter avec une bonne alimentation. Les vitamines en particulier sont connues pour le traitement de certaines maladies, parfois mieux tolérées que celles utilisées en médecine traditionnelle. Les médicaments ne devraient pas dans certains cas être le 1er choix, sauf dans des situations d'urgence, ceci de par leurs effets secondaires parfois fâcheux. Les médecins et les patients commencent maintenant à se rendre compte de l'importance de la thérapie nutritionnelle. Je crois fermement que la médecine orthomoléculaire tel que géré par la SANMO fournira un guide pour conduire l'approche nutritionnelle en première ligne, de sorte que beaucoup de gens pourront se traiter plus sagement.

Vous êtes aussi le président du Collège japonais de la thérapie intraveineuse et vous disposez d'une très large expérience dans l'utilisation de la vitamine C à forte dose en chimiothérapie ; pouvez-vous nous en dire plus ?

Récemment, de nouvelles données ont indiqué que la vitamine C dans le traitement du cancer mérite une réévaluation à nouveau. D'un point de vue pharmacologique, de fortes concentrations de vitamine C conduisent à la mort des cellules cancéreuses et à

l'inhibition de la croissance tumorale. De par ces faits, la vitamine C continue à être largement utilisée chez les patients cancéreux par les cliniciens qui ont obtenu de nombreux succès. Des études cliniques concernant la vitamine C par voie intraveineuse pour les patients cancéreux sont menées de par le monde.

Quels sont ces cancers ?

Il s'agit du cancer de l'ovaire et de l'utérus par l'Université du Kansas (Etats-Unis), le lymphome malin par Jefferson University (USA) et Tohoku University (Japon), le cancer de la prostate par l'université de Copenhague (Danemark) et le cancer du pancréas par l'Université du Kansas et Jefferson University aux USA. Nous avons récemment confirmé que la dose élevée de vitamine C par voie intraveineuse procurait une meilleure qualité de vie chez les patients cancéreux. Accordons à notre récente enquête menée auprès de 222 médecins et dentistes, celle-ci a montré que 38% de ces praticiens refuseraient la chimiothérapie au cas où celle-ci serait la seule alternative thérapeutique possible en dehors de la chirurgie radicale. Par ailleurs, 92% des médecins seraient pour un traitement non standard avec ou sans chimiothérapie. Ainsi, les médecins connaissent la limitation du traitement standard. Il n'est pas surprenant que 79% des médecins aient choisis la voie intraveineuse à forte dose de vitamine C pour le traitement du cancer. Nous croyons que de fortes doses de vitamine C par voie intraveineuse seront bientôt considérées comme un traitement courant et ce, pour la plupart des cancéreux.

En plus de l'effet protecteur de la vitamine C sur les dommages induits par l'exposition aux radiations nucléaires, peut-on espérer l'utiliser comme traitement complémentaire en cancérologie générale en association avec la chimiothérapie conven-

tionnelle ou la radiothérapie par exemple ?

Selon nos expériences cliniques, la prise orale et intraveineuse combinée de vitamine C améliore l'efficacité de la chimiothérapie et de la radiothérapie pour le traitement du cancer. La vitamine C permet également de réduire les effets secondaires de la chimiothérapie et de la radiothérapie. Ces phénomènes ont été démontrés par de nombreuses études scientifiques. En outre, dans la formule intraveineuse, chez les patients atteints d'un cancer avancé, les doses de 10 à 20 g de vitamine C permettent de prolonger le temps de survie d'environ 4,2 à 6 fois. Ainsi, la prise combinée orale et intraveineuse de la vitamine C reste un puissant traitement d'appoint pour les patients atteints de cancer.

L'Algérie est le 19e pays à avoir adhéré à la Société internationale de médecine orthomoléculaire en avril 2012 ; quel est le message que vous voudriez transmettre à vos confrères au nom de l'amitié et des liens qui unissent nos deux pays ?

Nous, au sein de l'ISOM, nous sommes très excités et heureux d'accueillir les médecins algériens et les professionnels de la santé en tant que nouveaux membres de l'ISOM. La nouvelle ère de la médecine orthomoléculaire est venue. Les médecins et les patients commencent maintenant à se rendre compte des limites du traitement standard et l'importance de la thérapie nutritionnelle. L'ISOM maintenant commence aussi à organiser un système de réseau international entre ses membres. Les patients se déplacent à travers les frontières, et à l'issue de ces longs voyages parfois, ils sont demandeurs du même traitement où qu'ils soient. Grâce à internet, nous aimerions construire un réseau mondial de praticiens orthomoléculaires à grande échelle. Dans ce réseau, nous partagerons nos connaissances et nos expériences. Nous sommes la famille des médecins orthomoléculaires. L'année 2012 représente le 50e anniversaire des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Japon, mon pays. Je suis très heureux de me rendre en Algérie pour avoir des discussions et établir des relations fructueuses dans le futur entre la SANMO et le Collège japonais pour la thérapie intraveineuse (JCIT). Mes amis, nous sommes la famille orthomoléculaire. Merci

Lexique des abréviations :  
ISOM / International society for orthomolecular medicine  
SANMO/ Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire

JCIT/ Japanese college for intravenous therapy.

GÉNÉRALE D'EL-KELMA À CONSTANTINE

# La Révolution narrée sur les planches

La générale d'El-kelma (*La parole*), dernière production du Théâtre régional de Constantine (TRC), a révélé samedi soir un spectacle racontant simplement, mais avec une forte charge émotionnelle, la Révolution, arrivant même, dans certaines scènes, à émouvoir jusqu'aux larmes le public.

PAR ROSA CHAOUI

Tirée du répertoire du TRC du début des années 80 et reprise pour l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance, la pièce convoque à grands traits, et par un jeu de va-et-vient entre le passé et le présent, l'atmosphère de la Révolution dans ses multiples aspects, dans le style particulier du TRC il y a plus de 30 ans : simple mais tellement touchant.

Cette œuvre est d'ailleurs le fruit d'une écriture collective, comme le voulait la pratique de l'époque qui voyait les équipes du TRC se soucier davantage de transmettre un message de militantisme et de conscientisation de la société que de performances artistiques proprement dites, rapporte l'APS. La nouvelle version mise en scène par Allaoua Zermani, sur une scénographie d'Aïssa Redaf, n'a rien changé au texte original écrit en 1984 par Tayeb Dehimi, Djamel Dekkar et Abdelmadjid Boutouha. Les anciens amis du TRC, venus nombreux assister au spectacle de la générale, ont beaucoup apprécié cette fidélité à l'original qui leur a rappelé la "belle époque" du TRC. Le public qui emplissait la salle et les balcons semblait également de cet avis puisqu'il a suivi le spectacle avec une grande attention, de bout en bout. Les anciens comédiens aguerris qui se retrouvent distribués en grand nombre dans ce spectacle et dans des rôles principaux, à l'instar de Tayeb Dehimi, l'un des coauteurs du texte qui tient ici un rôle de premier plan, a permis à la pièce de recréer cet esprit et cette capacité de transmettre simplement des émotions qui touchent et bouleversent.



Outre Dehimi et Antar Hellal, des anciens, comme Karim Boudechiche, Kamel Ferrad, Zoubir Izem, Khellil Bouzehzeh, et des moins anciens, comme Mohamed Delloum, ont su tirer vers le haut le jeu du spectacle où se retrouvent distribués un grand nombre de comédiens de la "nouvelle génération" à l'instar de Seïf, Nedjela Tarrelli, Chahinez, Naouel et d'autres. La scène s'ouvre sur un jeune

historien collectant des témoignages et des souvenirs sur la Guerre de libération nationale auprès du vieux Mokhtar, un rescapé d'un village nommé El-Allia et dont la population a failli être entièrement exterminée durant la Guerre de libération nationale. A travers le récit de Mokhtar, admirablement campé par Tayeb Dehimi, débité sous forme de va-et-vient entre le passé et le présent, ce sont des scènes et

des ambiances ayant marqué cette période de l'Histoire contemporaine du pays qui se retrouvent évoquées.

On y retrouve dépeints à grand traits des scènes de l'époque coloniale, avec ses injustices insoutenables, ses humiliations et ses vexations, la guerre, ses horreurs et ses folies meurtrières, la colère, le courage et la solidarité entre des hommes qui ont décidé de se soulever, mais aussi la trahison abjecte de ceux qui ont choisi le camp de l'ennemi et tant d'autres aspects de cette étape historique à la fois brûlante et dense.

*El-kelma* (La parole) fait néanmoins, surtout, référence à l'engagement des "frères" combattants du village d'El-Alia qui a porté la Révolution à bout de bras et payé pour cela le tribut du sang en consentant tous les sacrifices. Un village qui sera transformé en véritable paradis une fois l'indépendance reconquise. Le serment sera vite oublié à la grande déception de Mokhtar qui, dans sa naïve sincérité, n'arrivait pas à croire que le rutilant convoi des officiels qui avançait vers son village, aujourd'hui, n'était là que pour une partie de chasse et avait complètement oublié la promesse faite à ce haut lieu de la résistance qui a tout donné à la Révolution. Après avoir lancé, du fond de ses tripes, un cri de rappel plein de dépit et de colère à l'adresse des "frères" du convoi qui ne l'entendaient plus, Mokhtar se ressaisit et décide d'utiliser la capacité d'écrire du jeune homme venu récolter ses témoignages pour continuer le combat et faire entendre la voix du village d'El-Alia que les plus désespérés ont abandonné.

R. C.

ADRAR, VIEUX MANUSCRITS

## Session de formation sur les techniques de revêtement

Une douzaine de techniciens et de cadres du Centre national de manuscrits (CNM) d'Adrar bénéficiera à partir de dimanche d'une session de formation dans le domaine des techniques de revêtement artistique islamique des vieux manuscrits.

Initiée par le même centre, cette session devra permettre aux participants d'apprendre les techniques et méthodes scientifiques, théoriques et pratiques, de revêtement artistique islamique des vieux manuscrits et de transmettre ces connaissances aux propriétaires des Khizanate et pensionnaires des établissements de la formation professionnelle, a indiqué le directeur du CNM, Abdelali Touil.

Première du genre, cette session revêt une grande importance eu égard à sa contribution, à la faveur des efforts du ministère de tutelle, à la réhabilitation et préservation du patrimoine culturel national, a souligné M. Touil.

Cette formation, qui s'étalera sur une semaine et se déroulera au niveau du CNM, est encadrée par des spécialistes en arts d'impression et de couverture de livres de la Bibliothèque nationale, jouissant d'une longue expérience en la matière.

Les stagiaires se sont félicités de cette initiative devant leur permettre d'acquérir des techniques et outils de réhabilitation des manuscrits, retenus au titre des efforts de préservation et protection des manuscrits et du patrimoine matériel national.

APS

SALON DJURDJURA DU LIVRE

## L'oralité à ne pas sacrifier sur l'autel de l'écriture du conte

La fixation de la culture orale par l'écriture "ne doit pas se faire au détriment de l'oralité mais doit être en complémentarité avec celle-ci", a indiqué, dimanche à Tizi-Ouzou, Bilek Hamid, cadre au Haut commissariat à l'amazighité (HCA).

Prenant part à une table ronde ayant pour thème "les contes populaires algériens : l'école de toutes les générations", organisée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri à l'occasion de la 5<sup>e</sup> édition du salon Djurdjura du livre, M. Bilek a indiqué que le passage à l'écriture du conte aura pour objectif de "préserver ce patrimoine de la disparition, sans pour autant remplacer l'acte de raconter un conte".

La nécessité de sauvegarder, collecter, fixer et promouvoir le conte à travers les différents canaux traditionnels ou nouveaux, par le biais des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication, devra se faire dans le respect du concept de la "complémentarité et de la continuité de l'oral et de l'écrit", a expliqué M. Bilek.

"Le conte est avant tout oral et il faut le préserver en tant que tel, ainsi que le rituel qui l'entoure, telles que les phrases annonçant le début et la fin de la narration, l'heure de la narration qui est généralement le soir et la posi-



tion conteur-auditoire", a-t-il ajouté.

Le conte permet d'éveiller l'intérêt de l'enfant aux valeurs universelles et permet "la rencontre du beau et de l'émotion esthétique". Il demeure la

forme d'art la plus accessible à l'enfant ce qui fait de ce genre de littérature orale "la première école de toutes les générations", a-t-il estimé

APS



# ACCUSÉ

## levez-vous !



# Peine capitale

## Un fils monstrueux (2<sup>e</sup> partie)

**Résumé :** *Zoubida, une mère de 56 ans, est très malheureuse parce que son fils aîné âgé de 24 ans s'adonne à la drogue et à l'alcool et il n'est pas en mesure de se prendre en charge. Une voisine et amie lui suggère de le marier parce que certains hommes s'assagissent en se mariant. Ce conseil séduit Zoubida et l'inquiète en même temps : où pourrait-elle trouver la fille de bonne famille qui transformerait son fils ?*

PAR KAMEL AZIOUALI

Toute la question est là, en effet, ma sœur Ouardia. Quelle est cette fille assez fofolle qui accepterait de lier son destin à celui d'un homme qui n'a jamais gagné le moindre dinar de sa vie et qui passe le plus clair de son temps à s'empoisonner l'esprit avec l'argent que lui donne sa pauvre mère ?

- Oh ! tu trouveras, j'en suis sûre, il y a tellement de filles en âge de se marier et que personne n'a sollicitées que ton fils n'a que l'embarras du choix... Mais dans son cas, il faut faire très attention. Il lui faut une femme patiente et en mesure de le rappeler à l'ordre et de lui rappeler qu'il a désormais une famille à sa charge et que, par conséquent, il a tout intérêt à changer de conduite parce que, à cet âge-là, seul un veuf peut s'intéresser à elle.

- Hum... Tu as raison... A la première occasion, j'en parlerai à Fouad. Il y a quand même une chose qui me gêne, Ouardia.

- Laquelle ?

- Fouad n'a que 24 ans... Il est encore jeune pour se marier.

- Je suis d'accord avec toi. La plupart des jeunes de nos jours se marient à 30 ans parce qu'ils ont leurs études à terminer, leur Service national à passer et un emploi à trouver. Ce n'est pas le cas pour ton fils. En se mariant, tu vas le sauver. Tu ne vas pas attendre qu'il soit totalement dévoré par la drogue et l'alcool pour le marier.

- Tu as raison. Je dois le marier, je dois le sauver. A la première occasion qui se présentera je lui en parlerai. Euh, Tu ne connaîtrais pas, Ouardia, une fille de bonne famille susceptible d'avoir la force de caractère nécessaire pour transformer un homme ?

- Ah ! Non, khalti Zoubida, je n'en connais pas...

- Excuse-moi de t'avoir posé cette question... je me suis comportée comme si j'avais un fils diplômé et occupant un



poste dans une importante institution étatique...

- Non, ne t'excuse pas khalti Zoubida... Sincèrement, si je connaissais une fille correspondant à ce que nous attendons je te l'aurais montrée... Je n'ai pas de fils à marier, c'est la raison pour laquelle l'idée de faire attention aux filles ne m'a jamais effleurée.

- Je comprends. En tout cas, je ne te remercierai jamais assez pour m'avoir donné ton précieux conseil.

Le soir-même, ayant constaté que son fils aîné était moins assommé que d'habitude par l'alcool, Zoubida s'approcha de lui et lui parla de son idée de le marier. Il demeura un petit moment pensif puis il articula lentement comme s'il avait peur que les mots lui jouent un mauvais tour et lui fassent dire autre chose que ce qu'il avait en tête :

- Cette idée me travaille depuis un bon moment, mère et je ne savais pas comment l'aborder avec toi et voilà que c'est toi qui m'en parle la première. Je suis heureux que pour une fois nos pensées aillent dans la même direction.

- Oh ! Merci, mon fils.

Une joie incommensurable submergea la malheureuse mère qui voyait déjà son fils sortant du gouffre où il s'enlisait chaque jour un peu plus.

- Dès demain, je commencerai à te chercher une fille...

- Ne te donne pas cette peine, mère... je connais une fille. Elle est vraiment bien...

- C'est vrai... Nous pouvons voir ces parents ?

- Euh... je... oui... oui... bien sûr...

- C'est parfait. Demain, je peux aller voir sa mère ? Tu sais où elle habite ?

- Oui...

- Et comment elle est ? A qui elle ressemble ? Elle a de longs cheveux ? Ils sont noirs ?

- Euh...je... Elle a des cheveux blonds, mère... blonds comme du blé... Et ils ne sont pas vraiment longs... Enfin tu la verras...

- Oui, oui, bien sûr que je la verrai...

- Bon, maintenant excuse-moi, mère...

- Ne me dis pas que tu vas encore rejoindre tes copains ?

- Non... je vais juste fumer une cigarette au balcon.

- Ah ! D'accord, Fouad.

Zoubida avait envie de sauter et de danser tant sa joie était immense. Elle ferma les yeux et se mit à rêvasser. Elle vit son alors son fils troquer son jeans et son blouson en daim contre un costume et une cravate et occuper un poste important dans une administration. Elle le vit rentrant en fin de journée, souriant et avec les bras chargés de sachets contenant des victuailles pour la semaine. Et ce n'était pas elle qui lui avait ouvert la porte mais son épouse. Celle-ci après avoir pris les

sachets des mains de son mari les lui avait tendus, à elle, Zoubida, sa belle-mère, la mère du beau Fouad qui était devenu un homme responsable... Elle força encore ses rêves pour imaginer ses petits-fils. Mais au moment d'entrevoir le premier d'entre eux qu'elle imagina courant dans le couloir, elle entendit Nawal, sa fille, lui demander :

- Maman, tu te sens bien ?

Elle rouvrit les yeux et mit un certain temps à se rappeler où elle était tant sa rêverie était profonde.

- Je me sens bien Nawal... je me sens même très bien... J'ai une très bonne nouvelle à t'annoncer... Fouad va se marier et il deviendra un autre homme...

- Je sais, maman...

- Tu le sais ? Comment peux-tu le savoir ? Nous venons juste d'en parler lui et moi !

- Je vous ai entendus...

- C'est vrai ? Tu as donc bien entendu ton frère ? Il veut changer, n'est-ce pas ? Et ce soir, au lieu de rejoindre ses copains, il a préféré rester avec nous et fumer une cigarette au balcon. Tu as vu ? Il a suffi que je parle de mariage avec lui pour qu'il commence à se transformer.

- Maman, il faut que je te parle...

- Parle ma fille, je t'écoute... Au ton triste que tu viens d'adopter je comprends que ce que tu as à me dire est grave. Mais cela n'a pas d'importance. Maintenant que je sais que ton frère va se transformer et va me donner un coup de main pour gérer cette maison, rien ne peut me faire ébranler. Dis-moi quel est ce problème qui t'inquiète et tu verras comment je le réglerai en un tour de main.

- C'est justement de Fouad que je vais te parler... De Fouad et de la fille qu'il a l'intention d'épouser.

- Tu la connais ?

- Oui...

- C'est vrai ? Comment elle est ?

- Maman...cette ...

Nawal se tut et se mit à pleurer. Le visage de Zoubida s'assombrit alors et elle sentit sa tête bourdonner. C'était toujours ainsi quand elle apprenait ou subodorait une mauvaise nouvelle.

- Allons dans notre chambre, Nawal. Nous y serons plus à l'aise pour parler.

Une fois certaine que son frère aîné ne l'entendrait pas, la jeune fille de 17 ans se mit à parler :

- Je connais cette fille que Fouad veut épouser... Je les ai souvent croisés ensemble en ville. Elle est telle qu'il te l'a décrite. Elle est grande, les cheveux teints en blond et pas vraiment longs...

- Oui, c'est ainsi qu'il me l'a décrite, en effet.

- Ce qu'il ne t'a pas dit, c'est que c'est le genre de fille avec qui un homme normal ne peut pas fonder de famille.

- Pourquoi ? Sois plus claire, Nawal. Dis-moi tout, ne me cache rien.

K. A. (à suivre...)

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, USM ALGER

# Maïza et Daïf, premiers libérés

Le défenseur central Adel Maïza et le gardien de but Amara Daïf, engagés par l'USM Alger l'été dernier, ont reçu l'aval de leurs dirigeants pour aller monnayer leurs talents ailleurs dès le mercato hivernal, a-t-on appris lundi auprès d'un dirigeant dans la formation de Ligue 1 algérienne de football.

Si Maïza (ex-JSM Béjaïa) a joué à deux reprises avec ses coéquipiers cette saison, Daïf (ex-CS Constantine), lui, n'a disputé aucun match avec sa nouvelle équipe, d'où leur décision de changer d'air.

La liste des libérés du troisième au classement du championnat à l'issue de la phase aller, devrait être limitée à ces deux éléments uniquement,

a-t-on appris de même source. Maïza et Daïf, qui recevront leurs lettres de libération dans les tous prochains jours, ne sont pas encore fixés sur leurs prochaines destinations, bien que le nom du premier nommé est cité à la JS Kabylie qui cherche à pallier le départ de ses deux défenseurs axiaux, Essaid Belkalem et Ali Rial, appelés à participer avec l'équipe nationale



à la prochaine CAN. Côté arrivées, l'USMA est à la recherche d'un attaquant de valeur en vue de la deuxième partie de la saison, où elle aura à disputer, outre les deux épreuves nationales (championnat et coupe) et la coupe arabe, la coupe de la

Confédération africaine de football (CAF). Une invitation vient d'être envoyée à un attaquant camerounais répondant au nom de Rih Reh Asanga, pour venir effectuer des tests en vue d'un éventuel engagement, a fait savoir la même source. **APS**

13E MARATHON DES DUNES EN ALGÉRIE

## 150 participants attendus à Adrar

Près de 150 coureurs, dont une vingtaine d'étrangers, sont annoncés à la 13<sup>e</sup> édition du Marathon des Dunes en Algérie, qui se déroulera à Adrar du 27 décembre 2012 au 2 janvier prochain, a indiqué lundi l'organisateur de l'événement. Organisée par Sport Events International, cette manifestation sportive sera scindée en trois courses de 10 km, a précisé Abdelmadjid Rezkane, lors d'une conférence de presse, indiquant que la première aura lieu dans la banlieue de Tamantit (Adrar) le 28 décembre. Les deux autres courses de dérouleront respectivement à Adrar et à Bouda, les 29 et 31 du même mois. "Ce rendez-vous vise



non seulement à donner une impulsion au mouvement sportif national, mais également à mettre en évidence les atouts touristiques et le patrimoine de la région, notamment en découvrant les curiosités de la ville comme le Ksar et l'ancienne ville d'Adrar", a ajouté l'organisateur.

Les précédentes éditions du Marathon des Dunes, organisé depuis 2001, avaient permis aux participants de "découvrir les paysages féériques" de Djanet, El Oued, Timimoun, Biskra, Ghardaïa, Beni Abbès, Tamanrasset et Taghit.

Pour cette année, les coureurs attendus viendront de plusieurs pays étrangers,

comme la France qui sera représentée par 15 participants, outre la présence de deux coureurs marocains et d'autres de Corée du Sud, de Suisse et de Nouvelle Calédonie. Côté algérien, les participants, au nombre de 130, viendront de différentes régions du pays, notamment d'Alger, d'Adrar, d'Oran, de Sidi Bel Abbès, de Mostaganem et de Biskra. La couverture médiatique du 13<sup>e</sup> Marathon des Dunes sera assurée, selon l'organisateur, par divers représentants de la presse nationale et internationale dont France Télévision et ZDF (Allemagne). **APS**

VALENCE FC

### L'entraîneur Valverde veut enrôler Djebbour

Le meilleur buteur du championnat de Grèce de première division, Rafik Djebbour, intéresse fortement le club espagnol de Valence FC où évolue l'autre international algérien Sofiane Feghouli, rapporte lundi le journal l'Equipe. Selon la même source, le nouvel entraîneur du club espagnol, Ernesto Valverde, souhaiterait enrôler l'international algérien Rafik Djebbour (28 ans), sous contrat jusqu'en juin 2013 à l'Olympiakos. Les deux hommes se connaissent bien puisque Valverde l'a dirigé en Grèce (2010-2012) avant de démissionner de son poste. Un temps courtisé par l'OM, le joueur algérien formé à Auxerre ne pourra en revanche plus participer à la C1 cette saison puisqu'il a déjà porté le maillot du Pirée lors de la phase de poules. En huitième de finale de la Ligue des champions, Valence FC affrontera le PSG. Djebbour est le grand absent de la liste des 23 joueurs publiée par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013 en Afrique du Sud.

PASSAGE DE CATÉGORIE

### Une vingtaine d'arbitres du sud-est du pays en formation à Ghardaïa

Vingt-trois (23) jeunes arbitres issus des différentes wilayas du sud-est du pays participent à un stage ouvert lundi à Ghardaïa pour le passage de catégorie, a-t-on appris auprès du président de la Ligue de football

(LFW) de Ghardaïa. Organisé par la Ligue régionale de Football (LRF-Ouargla), ce stage dont l'encadrement est assuré par des formateurs du centre de formation des arbitres, comprend des cours théoriques soutenus par des vidéos et des exercices pratiques au stade omnisport de Ghardaïa pour tester le comportement sur le plan technique et l'endurance de ces jeunes referees sur le terrain, a indiqué le secrétaire général de la ligue de Ghardaïa, Ali Achouri.

Second du genre au niveau de la région du sud-est du pays pour l'année sportive (2012-2013), après celui organisé dans la wilaya de Ouargla, ce stage de quatre jours qui regroupe les jeunes arbitres des wilayas d'El Oued, Tamanrasset, Illizi, Ghardaïa, Ouargla et Laghouat devra permettre le passage de la catégorie d'arbitre de ligue de wilaya vers une catégorie supérieure, a ajouté M. Achouri. Ce passage est subordonné à la réussite d'exams théoriques et pratiques (test physique, contrôles sur le terrain) qui sanctionnera ce stage, a-t-il précisé. Un troisième stage similaire est prévu dans la wilaya de Laghouat le mois de mars prochain afin de permettre l'émergence d'une nouvelle génération d'arbitres pour "combler le déficit accusé par des clubs et équipes affiliées à la Ligue en matière d'arbitres", a-t-il souligné.

CAN-2013, ÉQUIPE NATIONALE

### Abdoun : "Je me sentirais gêné si j'avais joué la CAN sans disputer les éliminatoires"

L'international algérien Djamel Abdoun a déclaré lundi qu'outre sa blessure qui l'a contraint à déclarer forfait pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2013), il se sentirait gêné de prendre part à cette compétition alors qu'il n'a pas participé aux éliminatoires.

Abdoun (26 ans) n'a plus été appelé en équipe nationale depuis presque deux ans, mais sa belle forme affichée cette saison sous les couleurs du champion de Grèce en titre a contraint l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, à le retenir dans la liste des 23+1 concernés par la CAN qui aura lieu du 19 janvier au 10 février en Afrique du Sud. Le joueur a néanmoins contracté une blessure en début de semaine passée, lors d'un match de championnat avec son équipe, l'obligeant à rester inactif pendant au moins cinq semaines.

La Fédération algérienne de football (FAF) a reçu un rapport détaillé à propos de la blessure d'Abdoun de la part du club grec, a annoncé samedi le forfait de l'ancien joueur du FC Nantes (Ligue 2, France). Abdoun a tenu à assurer ses coéquipiers de son "soutien", poursuivant qu'il sera à "1.000%" avec eux lors du rendez-vous africain, non sans omettre de préciser qu'il n'a fait l'objet "d'aucune pression" en décidant de faire l'impasse sur la CAN. **APS**

COUPE D'ALGÉRIE, 16ES DE FINALE

### Les nouvelles recrues autorisées à jouer

Les clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 professionnelle, qualifiés en Coupe d'Algérie, édition 2012-2013, sont autorisés à aligner leurs nouveaux joueurs signataires durant la 2<sup>e</sup> période d'enregistrement (Mercato hivernal) pour les 1/16es de finale, prévus les 28 et 29 décembre prochain, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Des joueurs à l'instar des deux internationaux maliens de la JSM Béjaïa, Moussa Coulibaly (Stade Malien) et Boubakar Bangoura (Djoliba Bamako), l'international algérien Ismaïl Bouzid (USM Alger) ou encore Beloucif (USM Blida) pourront effectuer leur baptême de feu avec leurs nouveaux clubs à l'occasion de la "Dame Coupe". La deuxième période d'enregistrement des joueurs avait débuté le 16 décembre dernier et prendra fin le 15 janvier 2013. **APS**

## Cuisine

### Poitrine de poulet pochée à la sauce au persil



#### Ingrédients

1 feuille de laurier  
1 c. à thé de grains de poivre entiers  
1 branche de céleri haché  
citron, oignon et carotte, hachés  
Poitrine de poulet désossée, sans la peau

#### Pour la sauce

1 tasse d'eau de fleur d'oranger  
1 tasse de crème à 35 %  
1 c. à thé de sucre  
4 oignons verts hachés  
2 petites gousses d'ail hachées  
2 tasses de persil légèrement tassé  
1 c. à thé de jus de citron  
Sel, poivre

#### Préparation

Dans une grande casserole, mettre la feuille de laurier, les grains de poivre, le céleri, le citron, l'oignon et la carotte. Ajouter suffisamment d'eau pour remplir la casserole aux trois quarts. Porter à ébullition et laisser mijoter pendant 10 minutes. Ajouter le poulet et le faire cuire jusqu'à cuisson complète. À l'aide d'une cuillère perforée, retirer les morceaux de poulet et le mettre sur une assiette. Couvrir et laisser refroidir. Mettre l'eau de fleur d'oranger, la tasse de crème, le sucre, les oignons verts et l'ail dans une petite casserole. Porter à ébullition et laisser réduire à environ 1 tasse (250 ml), pendant environ 20 minutes. Verser dans le mélangeur. Ajouter le persil et le jus de citron et réduire en purée. Disposer les tranches de poulet en éventail dans une grande assiette et présenter la sauce en saucière.

*Il fait beau, le soleil brille. Vous voici sur la route des vacances. Sans stress ni fatigue, elle est forcément plus belle. Avec ces quelques astuces, vous voyagerez en toute sécurité.*

#### La position du conducteur

Elle est essentielle au bien-être. Donner vous le temps de régler correctement votre siège et le volant. Vos cuisses et vos jambes doivent former un angle droit au niveau des genoux. L'appui-tête doit maintenir votre nuque sans que vous ayez besoin de mettre la tête en arrière. Un coussin soutien de nuque vous permettra de conduire plus confortablement.

#### Pas de téléphone

Le portable multiplie les risques d'accident. Le regard se fixe, on contrôle moins les rétroviseurs et la vitesse de réaction baisse de plus, une amende ou un retrait de permis vous attendent si vous conduisez le combiné à la main

#### Lentilles ou lunette ?

Sur la route, il est indispensable que votre perception soit nette et confortable. Les lentilles ont l'avantage de vous offrir un champ de vision plus large que les lunettes, mais demande quelques précautions.



Limitez la climatisation : non seulement elle pollue et fait consommer plus de carburant, mais elle assèche les yeux. De même, vérifiez que la ventilation n'est pas dirigée vers votre visage. Sur les routes poussiéreuses, pensez à fermer vos fenêtres.

#### Pas de trajet le ventre vide

Ne négligez pas votre estomac avant un long trajet. Privilégiez un repas léger et digeste : s'il est trop copieux, la somnolence est risquée ! Prévoyez d'emporter avec vous de quoi grignoter lors de vos pauses : petits gâteaux sucrés ou salés, sandwiches, pensez à vous hydrater régulièrement, et n'oubliez pas vos bouteilles d'eau.

#### Faites quelques pauses

Vous le savez, une pause toutes les deux heures est recommandée la plupart des accidents sont dus à l'endormissement au volant ! La conduite de nuit, mais également le fait d'avoir dormi moins de 5 heures avant le départ. Pour rester vigilante, arrêtez vous régulièrement et profitez-en pour vous dégourdir les jambes, boire de l'eau ou prendre un café qui vous donnera du tonus.

#### Gare aux objets volants

Un point essentiel trop souvent négligé : les petits objets- portables, lunettes de soleil, bouteilles d'eau qu'on ne sait pas vraiment où ranger et qui finissent par encombrer le tableau de bord. Lors d'un freinage brutal, tous ces objets anodins peuvent se transformer en projectiles dangereux. Pour votre sécurité et celle de vos passagers, faites l'effort de leur trouver une place où ils seront calés en cas de choc.

## HUILE D'ARGAN

### Pour des soins naturels

Originaire du Sud Atlantique marocain, l'Arganier (qui donne cette huile) est un arbre oléagineux. Cet arbre sauvage pousse totalement au gré des caprices de la nature et donne une huile extraite de l'amande du fruit de cet arbre, elle est 100% naturelle. Ses fruits mûrissent au soleil dans une zone exempte de traitement chimique des sols et de toute pollution et fournissent une huile totalement biologique. Véritable or liquide, elle est totalement produite de façon artisanale.

Ramassage et séchage des fruits, concassage des noix, torréfaction et broyage des amandons, et enfin malaxage de la pâte dont est extraite l'huile. Ces opérations manuelles sont accomplies par les femmes berbères riveraines de l'Arganeraie, qui seules, depuis des siècles, se transmettent de génération en génération les gestes ancestraux de cette tradition.

Une douzaine d'heures de travail entièrement manuel et environ 100 kilos de fruits frais sont nécessaires à la production d'un seul litre de cette huile. Ces

femmes qui produisent cette huile pour les besoins alimentaires des populations locales l'utilisent également pour leurs soins de peau.

#### Soin relaxant à l'huile d'argan

Appliquée sur tout le corps, l'huile d'Argan a la vertu d'adoucir la texture de la peau. Ce massage rythmique et relaxant, adapté à chaque type de corps, s'effectue pendant 30 minutes et participe à l'embellissement de votre peau. Les effets sont bénéfiques et le bien-être s'en ressent très rapidement.

Ses propriétés: amincissement, fermeté de la peau (vitamine C pure dans l'huile d'Argan), relaxation du dos, drainage des jambes.

#### Gommage à base d'huile d'argan

Cet enveloppement floral à chaud s'effectue de préférence après un gommage de la peau. A base d'huile d'Argan et de pétales de rose, ce soin «cocooning»,



appliquée sur tout le corps, nourrit la peau et se termine par un massage relaxant.

Ses propriétés : affinement du grain de la peau, adoucissement de la peau, amélioration de sa tonicité, resserrement des pores.

## Trucs et astuces

### Planches à découper en bois



Ne les trempez pas car l'eau peut ruiner le bois. Désinfectez plutôt avec une solution d'eau et de javellisant, bien rincer et séchez tout de suite.

### Meubles en osier



Lavez avec une solution salée et ils ne jauniront pas. Pour les taches de moisissures, frottez-les avec de l'ammoniac et laissez-les sécher au soleil.

### Nettoyer le téléphone...



Il se nettoie très bien avec des boules de coton mouillées d'alcool à friction. Pour le dessous du cadran, utilisez des cotons-tige.

### ...le téléviseur



Ne pas vaporiser de détergent sur votre téléviseur. Utilisez un linge et nettoyez l'écran avec un peu d'alcool à friction.

Page animée par Ourida Aït Ali

# Les paléontologues rappellent que les brontosaures... n'existent pas

*Le brontosauare est l'un des dinosaures plus connus mais il n'a pourtant pas d'existence scientifique. Dans la confusion d'une querelle scientifique du XIXe siècle, ce nom a été attribué à une espèce pourtant déjà répertoriée : l'apatosaure. Même après la découverte de l'erreur, elle a continué à circuler jusque dans les musées.*

Un peu comme Pluton a perdu son statut de planète, les brontosaures sont confinés dans la poubelle de la préhistoire. Les chercheurs le savent depuis longtemps mais Matt Lamanna, conservateur au musée d'histoire naturelle Carnegie à Pittsburgh, a tenu à rappeler dans une interview à NPR le 9 décembre la triste vérité : même si son musée a entretenu le mensonge, les brontosaures n'ont jamais existé.

On peut à la rigueur arguer qu'il s'agit d'un terme désuet pour désigner les apatosaures, mais bon, ça reste aussi triste que quand on nous a annoncé que le Père Noël n'existe pas. Le terme brontosauare, lézard tonnerre, a surgi pendant la guerre des os. Cette violente querelle universitaire a opposé dans les années 1870 Othniel Charles Marsh de l'université de Yale et Edward Drinker Cope de l'université de Pennsylvanie.

## Une histoire de mauvais crâne

Comme le raconte Matt Lamanna, la rivalité était telle "qu'il a des rumeurs selon lesquelles Cope ou Marsh, les versions différentes, auraient ordonné à leurs fouilleurs de détruire les fossiles coincés dans le sol afin d'empêcher leur adversaire d'y avoir accès. C'était véritablement une



rivalité implacable." Othniel Charles Marsh est responsable de l'affreuse méprise. Il découvre en 1877 le fossile incomplet d'un immense dinosaure herbivore au long cou qu'il nomme apatosauare,

pour lézard trompeur. Mais quand il publie la découverte en 1883, il lui manque la tête de l'animal qu'il remplace par celle d'un autre spécimen. Les chercheurs pensent aujourd'hui que le crâne en ques-

tion était celui d'un camarasaurus, qui vivait lui aussi au Jurassique.

**Si même les musées s'y mettent...** Plus tard, des chasseurs de fossiles font parvenir au scientifique un squelette qu'il identifie comme une nouvelle espèce qu'il nomme brontosauare. En fait, il s'agissait bel et bien d'un apatosauare mais, dans la précipitation induite par sa concurrence avec Edward Cope, Othniel Marsh n'a pas fait le lien avec le premier fossile. Il faudra attendre 1903, quatre ans après la mort du paléontologue, pour que la communauté scientifique se rende compte de la méprise et ne conserve que le terme d'apatosauare. Mais le nom du brontosauare était déjà solidement ancré dans l'imaginaire et, comble de l'horreur, le très respectable musée Carnegie a installé en 1932 la mauvaise tête sur un squelette d'apatosauare. Le brontosauare, sensé se perdre dans les limbes, s'est retrouvé avec un squelette institutionnalisé pour perpétuer le mythe qu'il y avait bien deux espèces différentes ! Il a fallu attendre 1979 pour que les paléontologues réparent l'erreur et la remplace par la bonne tête. A partir de là plus aucun doute, tous les vrais squelettes ont gardé le nom d'apatosauare et c'est ainsi que les brontosaures vécurent leur seconde extinction.

## L'Antarctique occidentale très affecté par le réchauffement climatique

Selon une étude américaine, la couverture de glace de l'Antarctique occidentale se réchauffe deux fois vite que ce qui était prévu.

C'est une étude préoccupante qu'a dévoilée la revue *Nature Geoscience*. Menée par des chercheurs américains, celle-ci révèle que l'Antarctique occidentale se réchauffe deux fois vite que ce qu'on pensait. Il s'agirait même d'une des régions se réchauffant le plus rapidement sur Terre avec une hausse de 2,4°C depuis 1958, ont estimé les chercheurs.

"Cette hausse est deux fois plus importante que ce qui était estimé et représente trois fois la hausse moyenne à la surface du globe sur la même période", indique l'un des auteurs, David Bromwich, du Byrd Polar Research Center. Ces résultats ont été obtenus en revoyant et en complétant des relevés de températures portant sur la période 1957-2011. En effet, les relevés de la station Byrd établie dans le centre de l'Antarctique occidentale, étaient incomplets. C'est pourquoi David Bromwich et

d'autres chercheurs ont utilisé différentes sources pour compléter les trous dans les relevés et corrigé des erreurs de calibrage. Mais ce réchauffement n'impacte pas que l'Antarctique. "Nos relevés suggèrent que le réchauffement estival continu en Antarctique occidentale pourrait perturber l'équilibre de surface de la couverture de glace, ce qui fait que la région pourrait contribuer encore davantage à la hausse globale du niveau des océans", souligne David Bromwich dans un communiqué relayé par l'AFP. Cette partie de l'Antarctique, avec l'écoulement des glaces vers l'océan, contribuerait en effet pour 10% à la hausse globale des océans.

"L'Antarctique occidentale est une des régions qui changent le plus rapidement sur Terre, mais c'est aussi l'une des moins connues", rappelle M. Bromwich. D'où l'importance de la nouvelle étude qui a été menée et qui a abouti à des résultats plus précis mais surtout plus inquiétants qu'ils ne l'étaient jusqu'alors.



## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### RÉTROVISEUR

Inventeur : Alfred Faucher Date : 1906 Lieu : France  
En 1906 Alfred Faucher déposait un brevet concernant un miroir avertisseur pour automobiles. Le rétroviseur qui bascule pour éviter que les phares des voitures qui vont suivent la nuit vous éblouissent a été breveté par Pierre Stehle, en 1949.



# Kim Kardashian

*elle s'attaque  
au cinéma*

Kim Kardashian est bien décidée à conquérir le monde. Elle a fièrement dévoilé le teaser de *Temptation : Confessions of a Marriage Counselor* dans laquelle une femme devra faire face à un dilemme amoureux...



## Léa Castel



en pleine polémique, elle se raccroche à la musique ! Léa Castel s'est retrouvée au centre d'une triste affaire qui a fait le buzz, une vive altercation avec Kenza Farah lors d'un concert à Martigues dans le sud de la France.

## Olivia Ruiz

*à la recherche de  
l'âme sour*

Olivia Ruiz, récemment séparée de Mathias Malzieu, a vécu une période compliquée, inspirante et tourmentée. Depuis elle s'est plongée dans le travail et l'enregistrement de son nouvel album...



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h18
Dohr	12h49
Asr	15h20
Maghreb	17h38
Icha	19h08

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## OFFICE DU COMPLEXE MOHAMED BOUDIAF Les médaillés algériens 2012 honorés demain

Les sportifs algériens, toutes catégories confondues, médaillés en 2012 en compétitions internationales, seront honorés jeudi à Alger par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, indique mardi le ministère. 200 athlètes environ sont conviés à la cérémonie prévue à partir de 15h00 au restaurant du golf de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, selon la même source qui précise que parmi les lauréats figurent notamment les sportifs médaillés aux championnats d'Afrique (seniors, cadets et juniors). Taoufik Makhloufi (1500m), seul médaillé algérien aux Jeux olympiques 2012 de Londres effectue actuellement un stage de préparation en Ethiopie qui devrait durer, selon lui, entre 45 et 60 jours.



### TERRORISME À BOUMERDÈS

## Un repenti abattu par ses anciens acolytes à Benchoud

Un groupe terroriste de l'ex-GSPC a assassiné, dans la nuit d'avant-hier, un repenti dans la commune de Benchoud à 55 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaires. L'ex-terroriste qui répondait au nom de Smail.T et âgé de 34 ans, a été surpris par ses assaillants, vers 20h30, au village El Hammam, alors qu'il s'apprêtait à rejoindre son domicile familial. Il a été atteint de plusieurs balles tirées d'une Kalachnikov. Le groupe ayant commis ce meurtre, qui est perçu par certains observateurs de la scène sécuritaire locale, comme une vengeance, a pris la fuite vers une des-

tinuation inconnue. Selon nos sources, cet ex-terroriste aurait passé près de deux ans et demi dans les maquis de la région et participé dans plusieurs attaques et attentats perpétrés par la phalange locale du GSPC. Il s'était rendu aux services de sécurité en 2001. Le corps de la victime aurait été transféré à la morgue de l'hôpital de Dellys. Plusieurs autres anciens acolytes de Droukdel qui se sont rendus après avoir passé du temps dans les maquis ont été assassinés ces deux dernières années. La plus part d'entre eux ont été tués à Baghliya, Zemmouri et Bordj Ménaïel.

T. O.

### DÉFRICHEMENT ILLICITE

## Cinq personnes arrêtés à El Tarf

Cinq personnes ont été arrêtées par les garde-forestiers, en début de semaine à Souk Reguibet, a révélé le conservateur des Forêts, Mohamed Teyar. Les individus appréhendés procédaient à des défrichements sur deux hectares de maquis et de formation végétale en vue d'exploiter les espaces essartés pour des cultures maraîchères M. Teyar a précisé que des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre

de ces deux personnes qui seront incessamment traduites devant la justice pour répondre de leur acte. Les services des Forêts s'emploient en permanence à contrecarrer toute tentative de détérioration des ressources forestières, rapporte le même responsable. Il a rappelé qu'un total de 500 hectares de forêts a fait l'objet de défrichements illicites durant la dernière décennie.

### CHAMPIONNAT NATIONAL DE BADMINTON

## La 1<sup>re</sup> journée vendredi et samedi à Mohammadia

La première journée du championnat d'Algérie de badminton messieurs et dames (individuels seniors) aura lieu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports El-Bir Mohand Tahar à Mohammadia (Alger), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de badminton (FABa). Seront

présents à cette manifestation sportive les athlètes d'Alger, Béjaïa, Constantine, Chlef, Jijel et Mostaganem.

Les éliminatoires auront lieu vendredi à partir de 15h00, tandis que les demi-finales et les finales sont programmées pour samedi à partir de 8h30.

### AÏN TÉMOUCHENT

## 27 blessés dans une collision entre un car de voyageurs, un camion et un tracteur

Vingt-sept personnes ont été blessées, dont une grièvement, dans un accident survenu mardi près de la commune de Châabet El Ham, à une dizaine de km d'Ain Temouchent, entre un car de voyageurs, un camion et un tracteur, a indiqué la Protection civile.

Les blessés, dont les conducteurs du car

et du tracteur, ont été évacués vers les urgences médico-chirurgicales de l'hôpital Ahmed Medeghri d'Ain Temouchent où ils ont été pris en charge, a-t-on précisé.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## 5<sup>e</sup> COMMANDEMENT RÉGIONAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE Le général-major Ahmed Bousteila installe le nouveau commandant



Le général-major Ahmed Bousteila, commandant de la Gendarmerie nationale, a installé, hier, à Constantine, le général Amar Bahlouli dans ses nouvelles fonctions de commandant du 5<sup>e</sup> commandement régional de la ce corps constitué. Le général Bahlouli remplace à ce poste le colonel Mohamed-Tahar Bennaâmane, appelé à exercer la fonction de directeur central de la sécurité publique et de l'emploi. La cérémonie d'installation du général Bahlouli, qui occupait le même poste à la tête du 6<sup>e</sup> commandement régional de la Gendarmerie nationale, à Tamanrasset, s'est déroulée en présence du général Noureddine Hamblil, commandant-adjoint de la 5<sup>e</sup> région militaire, ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya de Constantine.

Le général-major Bousteila a ensuite présidé une réunion qui a regroupé tous les cadres de ce corps de sécurité, activant dans les 15 wilayas relevant du 5<sup>e</sup> commandement régional de Constantine, dont notamment les unités des gardes-frontières, les groupements d'intervention et les unités spéciales de la Gendarmerie nationale.

Dans son intervention, le commandant de la Gendarmerie nationale a donné des instructions et des orientations quant à la nécessité de ren-

forcer et d'adapter les actions des unités relevant du Commandement des unités des gardes-frontières (CUGF) pour préserver la sécurité des frontières terrestres et assurer la protection des personnes et des biens publics et privés. Le général-major Bousteila a également souligné l'importance de renforcer la protection de la bande frontalière pour protéger l'économie nationale tout en poursuivant la lutte contre la contrebande, le crime organisé et le crime sous toutes ses formes tout en prenant en charge les préoccupations des citoyens en matière de sécurité. La nécessité de créer un climat de sécurité et de sérénité pour tous les Algériens, dans les différents régions relevant du rayon de compétence de la Gendarmerie nationale, la sécurisation totale des zones industrielles des wilayas de l'Est du pays et la protection des mouvements des personnes et de transports de marchandises sur le réseau routier ont été abordés par le général-major Bousteila.

Le commandant de la Gendarmerie nationale, qui devait se rendre dans l'après-midi à Barika (Batna), pour y inaugurer une brigade de recherches et d'investigation, a ensuite procédé à l'inauguration d'un pôle d'infrastructures relevant de ce corps constitué, réalisée à Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

### ALGER, NOTRE-DAME D'AFRIQUE

## La messe de Noël célébrée par l'archevêque Ghaleb Bader

La communauté chrétienne en Algérie a célébré mardi matin la fête de Noël, dont la principale messe a été officiée à Alger par l'archevêque Ghaleb Bader à la cathédrale du Sacré-Cœur. Monseigneur Ghaleb Bader a axé son homélie sur le traditionnel appel de l'église à la paix car, a-t-il dit, "il y a actuellement beaucoup de violence, de conflits et de discrimination dans le monde". Mgr Bader a également invité les hommes de par le monde à se considérer comme "frères vivant de la paix et la réconciliation". Il a, en outre, appelé les gouvernants à respecter leurs sujets dans leurs droits et leur dignité d'êtres humains, tout en souhaitant "paix et stabilité au pays du Maghreb". En marge de la cérémonie, l'archevêque a déclaré à la presse que l'organisation des différents rites religieux était une "preuve suffisante du respect de la

liberté de culte en Algérie". Les vœux de Noël ont été prononcés à la cathédrale du Sacré-Cœur dans plusieurs langues, compte tenu de la diversité de la communauté chrétienne présente à la messe. Des Européens, des Arabes, des Africains subsahariens et des Latino-Américains étaient présents à la cérémonie.

Outre la cathédrale du Sacré-Cœur, les chrétiens vivant en Algérie, majoritairement étrangers, ont célébré cette fête dans d'autres lieux de culte situés notamment dans la région centre du pays.

Dans la matinée, la messe de Noël a été diffusée sur les ondes de la chaîne III (francophone) de la Radio algérienne à l'intention des chrétiens d'Algérie qui n'ont pas eu la possibilité de se rendre à la cathédrale du Sacré-Cœur.

### MÉTÉO

## Légères pluies et températures clémentes

Le temps sera passagèrement nuageux pour la journée du mercredi, avec quelques averses, s'atténuant en fin d'après-midi dans les wilayas du Centre, annonce mardi un bulletin de l'Office national de la météorologie (ONM). Les températures varieront entre 16° et 12° avec des vents d'ouest à nord-ouest atteignant 20 à 40 km/h. L'Office précise également

que le temps sera voilé à nuageux avec quelques pluies durant l'après-midi et la nuit du mardi, avec des températures variant entre 23° et 12° et un vent d'ouest atteignant 30 à 50 km/h.

Pour la journée du jeudi, le temps sera assez dégagé avec des températures oscillant entre 15° et 17°.